Guide PAS à PAS de TESA+





Connexion et accès TESA+	4	<u> </u>
Adhésion	7	•
Information		
 Informations générales employeur 		<u>_</u>
Renseignements complémentaires		
Recherche d'une convention collective IDCC		•
Récapitulatif avant validation de l'adhésion		•
Confirmation		•
Gestion des taux	<u> </u>	•
Accès		•
Cotisations nécessaires aux bulletins de salaire		•
Cotisations partiellement gérées par la MSA		
Cotisations non gérées par la MSA		i
Base de calcul		•
Validation de la saisie ou de la modification		•
Taxe d'apprentissage et déduction	22	•
Accès et alerte		L
Assujettissement		•
Récapitulatif et validation		•
Embauche	26	<u> </u>
• Accès		
• Employeur		F
Contrat		•
• Salarié		•
Adresse du salarié		•
Recapitulatif		
Validation		

Le	s contrats TESA+ de mes salariés	43
•	Accès	
•	Fiche contrat TESA	
Le	volet social	46
•	Accès	
•	Saisir les données sociales du bulletin de salaire	
•	Informations générales	
•	Période d'activité	
•	Absences	
•	Eléments de rémunérations	
•	Rémunération à la tâche	
•	Cotisations complémentaires et rectification	
•	Récapitulatif avant envoi	
•	Accusé d'envoi	
Le	bulletin de salaire	<u>61</u>
•	Accès	
•	Modifier un volet social pour recalcul du bulletin de salaire	
•	Accusé d'envoi à la validation	
Le	s documents disponibles	<u>65</u>
•	Accès	
•	Registre Unique du personnel	
Gr	oupement d'employeurs	<u>69</u>
•	Saisie d'une embauche	
•	Saisie d'un volet social	
<u>Pa</u>	rticularité des apprentis	72
•	Saisie d'une embauche	
•	Reprise de contrat	
•	Saisie d'une volet social	

Données obligatoires

Les données obligatoires lors de la saisie sont indiquées par un * à côté du champ.

Navigation

Pour éviter toute erreur, **seuls les boutons Précédent / Suivant**, présents en bas de chaque page du service, **doivent être utilisés** et non les boutons proposés par votre navigateur.

Aide en ligne et aide à la saisie

Une **aide en ligne** est disponible sur toutes les pages en haut à droite.

Une **aide à la saisie** pour chaque bloc de saisie peut être disponible avec le pictogramme. (Pour information, tous les pictogrammes ne sont pas systématiquement renseignés).



Connexion et accès TESA+

Connexion à l'espace privé du site MSA



Accès à l'application TESA+

santé famille retraite services MSA Provence-Azur	one we and a	(2) Mon compte ∨
Services et démarches		Contact et échanges
Mon espace privé : entreprises > Mon espace privé		
Mon espace privé : entrepris	e	
Mes derniers règlements		Accès direct
Ce service est momentanément indisponible, ve	euillez nous excuser pour la gêne occasionnée.	> Mes documents
	Mon compte adhérent	
		Actualités
Services en ligne		17 octobre 2023 Les taux de versement mobilité
Autres services	Arrêt maladie, accident et maladie professionnelle	28 septembre 2023
Effectuer une estimation de bulletin de salaire	Déclarer des salaires pour les palements des	Vos obligations en lien avec la pénibilité au travail
	indemnités journalières (hors AT)	03 août 2023
	salarié (DAT)	La DSN en questions (FAQ)
	Voir tous les services	
Dépôt de fichiers déclaratifs	Tesa : DPAE, bulletin de salaire	
> Déposer et suivre un fichier déclaratif (EDI-	Nouveau Tesa simplifié	
DAT / DPAE)	1 > Tesa+ (CDI et CDD)	
	Voir tous les services	

TELESERVICE TESA +

1 Une fois sur l'écran d'accueil de l'espace entreprise, vous avez accès à l'ensemble des services dont l'**application TESA+**.

A la première connexion, une procédure de demande d'adhésion vous sera affichée.



L'adhésion



ADHESION TESA +

Lors de votre 1ère connexion vous devez remplir la demande d'adhésion au service TESA +ce premier écran vous informe concernant les contrats acceptés sur ce service.

Adhésion - informations générales employeur

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Informations générales employeur

Adresse d'implantation et de correspondance :

05/2025 :
P
N

Pays : N° Compte

Si les informations affichées ne sont pas correctes, veuillez prendre contact avec votre MSA.

Annuler Suivant

INFORMATIONS GENERALES EMPLOYEUR

Informations d'adhésion obligatoires pour accéder à toutes les fonctionnalités du TESA+. Ces informations seront indispensables à la bonne gestion, et à l'exactitude des données, pour vos déclarations employeurs.

INFORMATION NON MODIFIABLE

Si les informations affichées sont erronées : veuillez contacter votre MSA afin d'en demander la mise à jour.



CONVENTION COLLECTIVE ET OPCO

Un outil de recherche de convention collective est disponible via ce bouton.

Pour rappel, cette convention a pour objet de définir les conditions de travail, les salaires, les congés payés, les droits et obligations des employeurs et des salariés. <u>Présentation</u> <u>recherche convention</u> (p.12)

2 La déclaration de l'opérateur de compétence est indispensable à la bonne gestion de vos cotisations de formation professionnelle.

L'adhésion : renseignements complémentaires 2/4

	DSN	?	
Effectif globa travail) ou si	Il de votre entreprise au 31 celle-ci n'existait pas quel e	décembre dernier (CF. Art L620 du co est votre effectif à ce jour ?	ode du 0
Effectif CDI ou si celle-c	de votre entreprise au 31 dé n'existait pas quel est votre	écembre dernier e effectif à ce jour ?	0
- Quelle est	a date de clôture de l'exerc	cice comptable (au format JJ/MM) ?	31/07 (2)
Pour ce mêr	ne établissement :		Ŭ
- Utilisez-vor	us TESA dans une autre MS	SA ?	Oui 🖲 Non
- Faites vou: Si ou en de	des declarations DSN via , le TESA va générer la del hors du TESA, vous pouve	un autre canai ? rnière fraction possible, c'est-à-dire la 12 utiliser les fractions de 1 à 6 et le no	9/9. Pour les autres DSN que vous produise mbre total de fractions à indiquer est 9.
Compléme	ntaire santé		
		?	
Utilisez-vous	le versement santé pour v	os CDD de moins de 3 mois ?	Oui Non 4
Utilisez-vous Informatio	le versement santé pour vens facturation	os CDD de moins de 3 mois ?	Oui Non 4

NOTE IMPORTANTE

Compléter ces rubriques est indispensable à la bonne réalisation de l'ensemble de vos démarches employeurs concernant : la production de la DSN, la complémentaire santé et votre accès au récapitulatif établissement.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

L'effectif moyen des CDI de l'entreprise au 31 décembre est égal à la moyenne des effectifs mensuels des CDI.

Pour un Employeur sans exercice comptable => Indiquer la date de clôture au 31/12.

2

3

4

5

Information nécessaire pour la production des fractions DSN.et leur bonne intégration.

Versement obligatoire en cas d'absence de CFS groupe dans votre structure, et pour tout salarié ayant une CFS individuelle et responsable.

Vous devez indiquer une adresse mail complémentaire pour l'envoi de la notification de disponibilité de votre récapitulatif de cotisations.



OUTIL RECHERCHE CONVENTION

Cet outil de recherche vous permet :

 de retrouver le code IDCC en recherchant par le libellé de votre convention

- de vérifier le libellé de la convention par recherche via le code IDCC
- De sélectionner l'IDCC correspondant à votre activité

L'adhésion : récapitulatif avant validation de l'adhésion 3/4

éconitulatif avant valida	tion de l'adhéaion au 7	1/05/2025			
ecapitulatif avant valida	iuon de l'adhesion au 2	11/05/2025			
es champs marqués d'un [*] sont obligato	ires				
Employeur					
Adresse d'implantation e	t de correspondance :				
	and the second second				
Mode de paiement des cotisations sociales 21/05/2025 :					
Chèque					
Titulaire du compte :					
Numéro de compte IB	AN :				
Code BIC :		Pays :			
Banque :	Guichet :	N° Compte :			
Convention collective IDCC : 5 PRECISE	5501 CONVENTION D'ENTREPF	RISE INDEPENDANTE OU TEXTE ASSIMILE NON			
Opérateur de compétence (OF	PCO): 04 - UNIFORMATION CO	DHESION SOCIALE			
Production DSN :					
Effectif CDI de l'entrepris	e (au 31/12) : 4				
Effectif global de l'entrep	rise (au 31/12) : 4				
Date de clôture de l'exer	cice comptable : 31/12				
Utilisation du TESA dans	d'autre(s) MSA : NON				
Déclarations DSN via un	autre canal : NON				
Utilisation du versement santé	pour les CDD de moins de 3 mo	sis : NON			
Adresse(s) mail de contact po	ur information facture :				
Acres an experie	and the straight	Land In Concession of Concessi			
Déclaration sur l'hou	nneur				
	incur				
le certifie exacts les éléments d'utilisation.	déclarés et avoir pris connais	ssance des devoirs et obligations sur les conditions générales			
Visualiser les conditions gér	nérales d'utilisation				
Visualiser votre adhésion					

RECAPITUALTIF ADHESION

P/Etablissement adhérent 43257668400018

Cet écran reprend toutes les informations saisies ou confirmées dans les écrans précédents et vous permet de revenir aux écrans précédents si une information est erronée. Nous attirons votre attention sur l'importance de bien vérifier ces informations.

Une fois validé, vous recevrez le document récapitulatif cidessous.

[Ce document est un aperçu de votre Adhésion et n'a pas encore été envoyé.]				
Déclaration faite par :				
Personne à contacter : Adresse e-mail du déclarant : N° téléphone :				
Employeur				
SIRET : Raison Sociale : Adresse d'implantation :				
Mode de paiement au 09/05/2025 : Code NAF :	30127 BELLEGARDE Prélèvement Titulaire du compte : Numéro de compte IBAN : Code BIC : Pays : Banque : Guichet : N° compte : 01212 - CULTURE DE LA VIGNE			
Adhésion du 09/05/2025				
Convention collective (IDCC) : Effectif CDI au 31/12 (ou saisi) : Effectif global au 31/12 (ou saisi) : Date de clôture comptable : Utilisation TESA autre MSA : Production DSN autre canal : Versement santé CDD inf. à 3 mois : Adresses e-mail de notification facturation en dehors du service en ligne :	5019 - Statut des Chambres d'agriculture 21 31/12 N N N			

L'adhésion : confirmation 4/4

TOSIN							
							?
Nous a	vons bien reçu l'a	hésion pour l'é	ablissement GP1	EMPLOYEURS			le
Elle do	nne accès au sei	ce TESA pour	cet établissemen	t.			
L'envoi	a été référencé s	us le numéro 8	3_ADH_				
Cette a	dhésion a été fair	par l'établisse	ment :				
Vous re	ecevrez dans que	ues instants u	n mail de confirma	ation de cette ad	ésion à l'adresse	d.	
> Visu	aliser l'adhésion (woyée					
> Visu	aliser l'adhésion (s cotisations	woyée complémen	taires				
> Visu	aliser l'adhésion o	woyée complémen	taires				2
> Visu ux de /ous ad pulletins t le lier	aliser l'adhésion (s cotisations hérez à des orga de salaire. Nous a « Gérer les taux	woyée complémen smes non con rous invitons à de cotisations	t aires nus de la MSA, c les saisir au plus o.	es taux de cotisa tôt, via le lien ci-	tions sont indisp dessous ou à tou	ensables pour ca t moment depuis	Iculer les le menu TESA
> Visu ux de /ous ad ulletins t le lier Liste (aliser l'adhésion o s cotisations hérez à des orga de salaire. Nous a « Gérer les taux des informations	woyée complémen smes non con ous invitons à de cotisations préparer avant	t aires nus de la MSA, c les saisir au plus ». de saisir les taux	es taux de cotisa tôt, via le lien ci-	tions sont indisp dessous ou à tou	ensables pour ca t moment depuis	Iculer les I e menu TESA
> Visu ux de /ous ad ulletins t le lier Liste (S	aliser l'adhésion o s cotisations hérez à des orga de salaire. Nous a Gérer les taux des informations aisir les taux de c	woyée complémen smes non con ous invitons à le cotisations préparer avant tisations néces	taires nus de la MSA, c les saisir au plus ». de saisir les taux saires à la produc	es taux de cotisa tôt, via le lien ci- t ion des bulletins	tions sont indisp dessous ou à tou de salaire	ensables pour ca t moment depuis	Iculer les le menu TESA

CONFIRMATION ADHESION

Une fois arrivé au terme des écrans d'adhésions, un message et mail de confirmation vous sont adressés. Votre demande d'adhésion doit maintenant être prise en compte par votre MSA.

2 Pour les organismes non gérés par la MSA, vous devez saisir les taux de cotisations correspondants pour en permettre le calcul sur les bulletins de salaire.

NOTE IMPORTANTE

Même si saisie des taux n'est pas obligatoire, la consultation et validation du module « gérer mes taux de cotisation » est impérative pour utiliser le produit.

En cas de modification de l'une, ou plusieurs, des informations d'adhésion, vous pouvez accéder à tout moment aux écrans via le menu TESA +.



Gestion des taux

Mes actions en attente

- > DPAE TESA à envoyer
- > Volets Sociaux TESA à envoyer
- > Bulletins de Salaire à valider

Mes embauches et salaires

- > Saisir une déclaration préalable à l'embauche (DPAE)
- > Saisir les données sociales du bulletin de salaire
- > Les contrats TESA de mes salariés

Mon compte employeur TESA

- Informations d'adhésion
- > Gérer mes taux de cotisation
- Tâches (pour les rémunérations à la tâche)
- > Registre Unique du Personnel
- Supprimer un modèle de contrat
- > Gérer ma taxe d'apprentissage / déduction

Mes Documents

- > Recherche d'un document
- > Documents de cotisations

GERER MES TAUX

Une fois votre adhésion reçue et traitée par votre caisse de MSA, vous avez accès à l'ensemble des services de déclarations nécessaires à l'établissement de vos paies.

Vous pouvez à tout moment réaliser vos saisies de contrat et salaires, ainsi qu'à nous faire part de toute modification concernant votre établissement, et les cotisations complémentaires non gérées par la MSA.

NOTE IMPORTANTE

La validation de « gérer mes taux de cotisation » est obligatoire pour accéder au service, ce même si aucune cotisation complémentaire n'est à saisir.

Gestion des taux : cotisations nécessaires aux bulletins de salaire 1/3

Les cotisations nécessaires aux bulletins de salaire

Mes cotisations à partir du 12/05/2025

Les cotisations calculées automatiquement au 12/05/2025

Cotisations calculées automatiquement sur les bulletins de salaire :

MALADIE	VIEILLESSE	ACCIDENT DU TRAVAIL
ALLOCATIONS FAMILIALES	ASSURANCE CHOMAGE	ALLOCATION LOGEMENT
VERSEMENT TRANSPORT	RETRAITE CPL NON CADRE	COMPLEMENTAIRE PREVOYANCE
FORMATION	ASS. GARANTIE SALAIRE	SANTE AU TRAVAIL
RETRAITE COMPL. CADRES		

Les autres cotisations à faire figurer sur les bulletins de salaire

Veuillez vérifier les cotisations non calculées automatiquement, renseigner les cotisations non gérées par la MSA, et en cloturer éventuellement selon votre situation.

Cotisation	Contrat et modalités de calcul	Act	tions
FORMATION	A renseigner		2
COMPLEMENTAIRE SANTE	AGRI PREVOYANCE - contrat n° 3000 Part salarié 0.500 % et Part patronale 0.750 % sur la totalité du salaire brut	G	

Les autres cotisations ajoutées

Veuillez renseigner les autres cotisations, ex : Surcomplémentaire santé ou prévoyance, chèques déjeuner, etc.

Cotisation	Contrat et modalités de calcul		ons
PREVOYANCE AA	CCPMA PREVOYANCE - contrat n° 002223355 Part salarié 0.050 % et Part patronale 0.030 % sur la totalité du salaire brut	O	
Ajouter une cotisation			
	Annuler Valider		

ACCUEIL

- 1 Liste des cotisations légales et conventionnelles connues et gérées par la MSA, qui seront calculées automatiquement sur le bulletin de salaire.
- 2 Liste des cotisations conventionnelles connues mais non gérées par la MSA. Les informations du contrat et les modalités de calcul sont à préciser via le bouton "Actions".
- 3 Module de déclaration des autres cotisations non connues et non recouvrées par la MSA, qui doivent être calculées et affichées sur le bulletin de salaire.

es champs marqués d'un [*] sont obligatoires	
	2
Type d'organisme :	
Références de l'organisme : *	> Sélectionner un organisme
Nom de la cotisation à faire figurer sur le bulletin de sa	laire : FORMATION
Numéro de contrat :	*
Le calcul de cette cotisation est basé sur : *	C Un montant forfaitaire part salarial et/ou part employeur C Des taux
A appliquer sur : *	 C La totalité du salaire brut C 2 tranches du salaire brut C 3 tranches du salaire brut
Cotisation à exclure du calcul du net fiscal : *	C Oui C Non
Inclure Ia part patronale dans le calcul des CSG, et CRDS : *	C Oui C Non

COTISATIONS CONVENTIONNELLES Partiellement gérées par la MSA

Pour les cotisations conventionnelles assujettie à des modalités contractuelles, il est indispensable de nous communiquer ces modalités, inconnues de nos services :

- Numéro de contrat
- Conditions d'applications salariales.

Gestion des taux : non gérées par la MSA 3/3

			Recherche d'un organisme
1)	Nouvelle cotisation		Veuillez saisir les critères de recherche de l'organisme de cotisation : tout ou début du code de l'organisme et/ou libellé contenu dans le nom (3 caractères minimum).
	Les champs marqués d'un [*] sont obligatoires		2 Type d'organisme :
	? Type d'organisme :		Code de l'organisme :
	Références de l'organisme : * > Sélectionner un organisme		Nom de l'organisme :
	Références du délégataire de gestion : - > Sélectionner un délégataire		
	Nom de la cotisation à faire figurer sur le bulletin de salaire : *		Rechercher
	Numéro de contrat : *		Si après recherche, vous n'avez pas trouvé l'organisme de cotisation, veuillez saisir son nom :
	Code option retenu par le salarié :		3 Nom de l'organisme :
	Code population de rattachement :		
	Le calcul de cette cotisation est basé sur : * OUn montant forfaitaire part salarial et/ou part employeur O Des taux		COTISATIONS CONVENTIONNELLES
	A appliquer sur : * O La totalité du salaire brut 0 2 tranches du salaire brut 0 3 tranches du salaire brut		Non gérées par la MSA
4	Cotisation à exclure du calcul du net fiscal : * Oui O Non	1	Formulaire à renseigner pour chaque nouvelle cotisation renseignée
	Valeur de la part patronale à inclure dans l'assiette CSG, et CRDS ? * :		
	0.0 % de la part patronale	2	Cet outil vous permet de rechercher l'organisme compétent, destinataire des informations via la DSN
	O Forfait de 0.0 €		
	OAucune	2	Permet de agisir manuellement l'organisme lerague celui si est
	Annuler Suivant		absent du référentiel connu par la MSA.
		4	Toutes les informations demandées sur cet écran permettront le bon calcul de la cotisation renseignée.

Gestion des taux : base de calcul 3/3

Nouvelle cotisation			
Les champs marqués d'un * sont obligatoires		_(1	MONTANT FORFAITAIRE
Type d'organisme : Autre Références de l'organisme : CHEQUE DEJEUNER Références du délégataire de gestion : - Nom de la cotisation à faire figurer sur le bulletin de salaire : Numéro de contrat : Code option retenu par le salarié :	 Sélectionner un organisme Sélectionner un délégataire Ticket restaurant (1 mois) Année 2017 	2	Index of the second state Image: Sec
Code population de rattachement :			
Le calcul de cette cotisation est basé sur : * 1 Oun m O Dest	nontant forfaitaire part salarial et/ou part employeur taux otalité du salaire brut	2	GESTION PAR TAUX Ticket restaurant (1mois) Les champs marqués d'un * sont obligatoires
A appliquer sur : * 2 2 2 tra	nches du salaire brut nches du salaire brut		Organisme : CHEQUE DEJEUNER
Cotisation à exclure du calcul du net fiscal : * Oui ONon			Taux de la cotisation par tranche (3) salaire brut
Valeur de la part patronale à inclure dans l'assiette CSG, et CRDS ?*	': 		Valeur limite de la tranche Taux part salarié Taux part employeur Tranche 1 : * 3200.00 € 1.000 % 2.000 %
0	0.0 % de la part patronale		Tranche 2 : * 5000.00 € 0.250 % 0.750 %
◯ Forfait de	0.0 €		Au-delà : * 0.030 % 0.030 %
OAucune			Annuler Précédent Valider
Annuler	Suivant		

?

?

Les cotisations nécessaires aux bulletins de salaire

Mes cotisations à partir du 16/10/2017

Les cotisations calculées automatiquement au 16/10/2017

Cotisations calculées automatiquement sur les bulletins de salaire :

MALADIE	VIEILLESSE	ACCIDENT DU TRAVAIL
ALLOCATIONS FAMILIALES	ASSURANCE CHOMAGE	ALLOCATION LOGEMENT
VERSEMENT TRANSPORT	RETRAITE CPL NON CADRE	ASS. GARANTIE SALAIRE
SANTE AU TRAVAIL	COMPLEMENTAIRE SANTE	RETRAITE SUPPLEMENTAIRE
RETRAITE COMPL. CADRES		

Veuillez vérifier les cotisations non calculées automatiquement, renseigner les cotisations non gérées par la MSA, et en

Les autres cotisations à faire figurer sur les bulletins de salaire

Cotisation	Contrat et modalités de calcul	Actions
FORMATION	A renseigner	
COMPLEMENTAIRE PREVOYANCE	A renseigner	

Les autres cotisations ajoutées

cloturer éventuellement selon votre situation.

Veuillez renseigner les autres cotisations, ex : Surcomplémentaire santé ou prévoyance, chèques déjeuner, etc.

Cotisation	Contrat et modalités de calcul	Actions
Ticket restaurant (1mois)	CHEQUE DEJEUNER - contrat n° Année 2017 Part salarié 60.00 € et Part patronale 80.00 € sur la totalité du salaire brut	
Ajouter une cotisation		
	Annuler Valider	

GESTION DES TAUX

Une fois l'ensemble des cotisations renseignées, vous pouvez à tout moment accéder à l'outil de gestion et ainsi mettre à jour les données si besoin.

Permet de revenir aux écrans de saisie : <u>Ecran de</u> <u>saisie</u>.

Permet de supprimer la cotisation pour la période

Taxe d'apprentissage et déduction Vous devez déclarer votre assujettissement à la taxe d'apprentissage pour la période de référence 2024 : cette saisie est possible depuis le lien "Gérer ma taxe d'apprentissage / déduction".

Mes actions en attente

- > DPAE TESA à envoyer
- > Volets Sociaux TESA à envoyer
- > Bulletins de Salaire à valider

Mes embauches et salaires

- > Saisir une déclaration préalable à l'embauche (DPAE)
- > Saisir les données sociales du bulletin de salaire
- > Les contrats TESA de mes salariés

Mon compte employeur TESA

- > Informations d'adhésion
- > Gérer mes taux de cotisation
- > Tâches (pour les rémunérations à la tâche)
- > Registre Unique du Personnel
- > Supprimer un modèle de contrat
- > Gérer ma taxe d'apprentissage / déduction

Mes Documents

- > Recherche d'un document
- > Documents de cotisations

TAXE APPRENTISSAGE

A l'adhésion, ou à chaque début d'année, un message informatif sur la page d'accueil vous invite à saisir dès que possible l'**assujettissement à la taxe d'apprentissage de l'année précédente**.

Cela permettra le calcul correct de vos bulletins de salaire en matière de cotisation(s) liée(s) à la Taxe d'apprentissage (part principale) mais aussi à la cotisation Solde TA (part libératoire).

2

Lien d'accès aux écrans de saisie de l'assujettissement à la taxe d'apprentissage et à la déduction.



ASSUJETTISSEMENT

Sur ce premier écran vous devez informer la MSA de votre assujettissement, ou non, à la Taxe Apprentissage.

Cette donnée ne peut être connue de la MSA, il vous faut la recueillir auprès de la DGFIP seul organisme compétent pour vous répondre. En cas d'erreur, il vous sera possible de revenir sur ce lien pour modifier votre saisie, une seule modification par an est autorisée.

Il vous est possible de déduire une partie du montant des subventions que vous avez pu verser l'année précédente à un ou plusieurs établissements de formation, n'excédant pas 10% du montant versé de taxe apprentissage l'année précédente.

Valider

Récapitulatif

Assujettissement à la taxe d'apprentissage

Je déclare être assujetti à la taxe d'apprentissage pour la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Cet assujettissement permettra le calcul de la taxe d'apprentissage sur vos bulletins de salaire TESA+ pour les périodes de paie de 2025.

Déduction à la taxe d'apprentissage

Je déclare bénéficier d'une déduction de 12.30 € à déduire de mes contributions à la taxe d'apprentissage sur mes périodes de paie du 01/01/2025 au 31/12/2025.

La déduction permet la diminution de vos contributions à la taxe d'apprentissage lors des traitements de facturation.

* 🗌 Déclaration sur l'honneur

Je certifie exacts les éléments déclarés et avoir pris connaissance des devoirs et obligations sur les conditions générales d'utilisation.

> Visualiser les conditions générales d'utilisation

Annuler

Précédent

VALIDATION ASSUJETTISSEMENT

Une fois la saisie d'assujettissement et de déduction effectuées, un écran récapitulatif vous permettant de contrôler votre saisie vous est affiché.

1 En cochant cette case vous déclarez sur l'honneur l'exactitude des éléments saisis. Vous pouvez désormais valider votre saisie et réaliser la saisie de vos volets sociaux.

NOTE IMPORTANTE

En cas d'erreur, il vous sera possible de revenir sur ce lien pour modifier votre saisie, une seule modification par an est autorisée.



L'embauche

Mes embauches et salaires

- > Saisir une déclaration préalable à l'embauche (DPAE)
- > Saisir les données sociales du bulletin de salaire
- > Les contrats TESA de mes salariés

Saisie d'une nouvelle déclaration d'embauche

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Vous avez la possibilité de créer un modèle de contrat à partir d'une nouvelle embauche.

En fin de saisie, vous pouvez envoyer l'embauche et en profiter pour enregistrer le contrat sous forme de modèle

∆nnule

Lorsqu'un modèle de contrat est créé, vous pouvez l'utiliser en le sélectionnant sur cette page, pour vos nouvelles embauches. Dans ce cas, les pages sont pré-renseignées.

Le nombre de modèles de contrat est limité à 20. Vous avez la possibilité de les supprimer via le lien "Supprimer un modèle de contrat" depuis la page Accueil de ce service.

Suivant

Sélectionnez un modèle de contrat pour une nouvelle déclaration d'embauche : Aucun modèle

EMBAUCHE

L'embauche se fait à partir du menu TESA+ via le lien « Saisir une déclaration préalable à l'embauche (DPAE).

MODELE DE CONTRAT

Le modèle de contrat permet de sauvegarder le contrat d'une embauche et de le réutiliser pour de futurs salariés. Pour la première embauche TESA +, aucun modèle n'existe.

NOTE IMPORTANTE

En cas de nouveautés législatives, le modèle de contrat devient obsolète. Exemple : CFP en remplacement de FAFSEA. Vous devez donc procéder à l'enregistrement d'un nouveau modèle.

L'embauche : employeur 1/5

Personne à contacter	
theo gnana	
Téléphone :	
Adresse Mail :	
Si vos coordonnées sont incorrectes, vous pouvez les modifier via le	service «Mon compte» depuis votre espace privé.
Etablissement déclaré :	MALE BOARD
Activité (Code APE) / (Unité de gestion) : 2400 / entrep tra	avaux agricoles / 01 / TESA ✔
Embauche	
→ Nature : → 3 ★ Date :	2 * Heure :
Annuler Suivan	t

ETABLISSEMENT DECLARE

Si votre établissement emploie des salariés sur plusieurs activités, électionner l'**activité** correspondant à celle de l'embauche du salarié.

EMBAUCHE

) Sélectionner la nature du contrat :

- **CDD** : contrat à durée déterminée
- **CDI** : contrat à durée indéterminée
- CDD-TP : CDD temps plein
- CDD-OD : contrat à objet défini, ouvert à titre expérimental aux cadres et ingénieurs. Doit être prévu par un accord de branche ou un accord d'entreprise.
- **CDDI** : contrat à durée déterminée d'insertion Selon la nature du contrat, les informations à saisir peuvent être différentes.
- B Pour rappel, l'embauche doit être **anticipée** et saisie avant la prise de fonction effective de votre salarié. Sans quoi, vous vous exposez à des sanctions financières et pénales.

L'embauche : contrat – employeurs adhérents à la CCNPA et CUMA 2/5

		1	CONTRAT
1 Employeur ;ricole (TESA) > Saisie d'une Déclaration	2 3 4 5 Contrat Salarié Récapitulatif Envoi Préalable à l'Embauche (DPAE)	2	Si votre établissement emploie des salariés sur plusieurs activités, sélectionner l' activité correspondant à celle de l'embauche du salarié.
Contrat Les champs marqués d'un * sont obligatoires		- 1	Si pour ce salarié, la convention collective à
Emploi		_	appliquer est différente de celle de
Qualité du nouvel embauché :	Salarie ordinaire	3	convention à prendre en compte.
Emploi occupé :	*		Pour la convention 7024 : saisie obligatoire
Code catégorie socio-professionnelle :	*		d'un palier compris entre 1 et 9 et d'un
Secteur professionnel : Convention collective :	Exploitation agricole affiliée N583 - Idcc 7024 ccn de production agricole et cuma du 15/09/2020		coefficient compris entre 1 e 400.
2 Si autre convention applicable au salarié :	Coefficient: +		NOTE IMPORTANTE
3			Le détail des paliers et coefficients est précisé dans l'aide en ligne, Vous pouvez déterminer ces informations à l'aide du site <u>https://convention-</u> <u>agricole.fr/#/outils</u>

L'embauche : contrat – autres employeurs 2/5



L'embauche : contrat 2/5

Nature du personnel Personnel administratif: Oui Non Cadre ou assimilé: Oui Si cadre, catégorie: Oui Ourée du travail Période d'essai de : jours Durée du travail Oui Imposed u travail Durée du travail Durée du travail Itemps partiel : Oui Imposed u travail Iteures Ou, si forfait jour: jours Lieu de travail Imposed u travail <th>Nature du personnel</th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th>	Nature du personnel				
Personnel administratif : Oui Non Cadre ou assimilé : Oui Si cadre, catégorie: Non Contrat particulier : Oui Non Période d'essai de : Jourée du travail Période d'essai de : Jourée du travail : Oui @ Non Durée du travail : Durée du travail : Oui @ Non Durée du travail : Iteu de travail : Lieu de travail Ileintique à l'établissement Different, dans ce cas précisez : Département : Commune :	Personnel administratif: Oui Non Cadre ou assimilé: Oui Non Contrat particulier: Oui Non Durée du travail Période d'essai de : jours Temps partiel: Oui Interes Ouriee du travail: Non à % Durée du travail: interes Ou, si forfait jour: jours Lieu de travail Interes Ou, si forfait jour: jours Lieu de travail Interes Outiférent, dans ce cas précisez: Département: Opertement: Commune:	ſ	Nature du personnel		?
Cadre ou assimilé : Oui Si cadre, catégorie: Non Contrat particulier : Oui Non Durée du travail Période d'essai de : jours Temps partiel : Oui Non à % Durée du travail : heures Ou, si forfait jour : jours Lieu de travail	Cadre ou assimilé : Oui Si cadre, catégorie: Oui Non Contrat particulier : Oui Non Durée du travail Période d'essai de : jours Temps partiel : Oui Non		Personnel administratif :	Oui Non	
Contrat particulier : Oui Non Durée du travail Période d'essai de : jours Temps partiel : Oui Non à % Durée du travail : heures Ou, si forfait jour : jours Lieu de travail I dentique à l'établissement Différent, dans ce cas précisez : Département : Commune :	Contrat particulier : Oui Non Durée du travail Période d'essai de : jours Temps partiel : Oui Non à Durée du travail : ou, si forfait jour : jours Lieu de travail • Identique à l'établissement Différent, dans ce cas précisez : Département : Oufférent, dans ce cas précisez : Département :)	Cadre ou assimilé :	 Oui Si cadre, catégorie: ▼ Non 	
Durée du travail Période d'essai de : jours Temps partiel : Oui Non à Durée du travail : heures Ou, si forfait jour : jours Lieu de travail Identique à l'établissement Différent, dans ce cas précisez : Département : V Commune :	Durée du travail Période d'essai de : jours Temps partiel : Oui Non à % Durée du travail : ou, si forfait jour : jours Lieu de travail Identique à l'établissement Différent, dans ce cas précisez : Département : V Commune :	\mathbf{r}	Contrat particulier :	◯ Oui ✓ ● Non	
Période d'essai de : jours Temps partiel : Oui Non à % Durée du travail : heures v Ou, si forfait jour : jours Lieu de travail Outingue à l'établissement Différent, dans ce cas précisez : Département : v Commune :	Période d'essai de : jours Temps partiel : Oui • Non à % Durée du travail : heures v Ou, si forfait jour : jours Lieu de travail • Identique à l'établissement • Identique à l'établissement • Différent, dans ce cas précisez : Département : • Commune :		Durée du travail		
Temps partiel : Oui Non à % Durée du travail : heures v Ou, si forfait jour : jours Lieu de travail Identique à l'établissement Différent, dans ce cas précisez : Département : Commune :	Temps partiel : Oui Non		Période d'essai de :	jours	?
Durée du travail : heures v Ou, si forfait jour : jours Lieu de travail Identique à l'établissement 	Durée du travail : heures Ou, si forfait jour : jours Lieu de travail Identique à l'établissement Différent, dans ce cas précisez : Département : Commune :)	Temps partiel :	Oui Non à %	
Ou, si forfait jour : jours Lieu de travail	Ou, si forfait jour : jours Lieu de travail • • Identique à l'établissement • • Différent, dans ce cas précisez : Département : • Commune : •		Durée du travail :	heures 🗸	
Lieu de travail Identique à l'établissement Différent, dans ce cas précisez : Département : Commune :	Lieu de travail Identique à l'établissement Différent, dans ce cas précisez : Département : Commune : 	ノ	Ou, si forfait jour :	jours	
Identique à l'établissement O Différent, dans ce cas précisez : Département : Commune :	Identique à l'établissement O Différent, dans ce cas précisez : Département : Commune :		Lieu de travail		
			 Identique à l'établi Différent, dans ce 	ssement cas précisez : Département : Commune : Commune :	?

NATURE DU PERSONNEL

Si votre salarié est cadre, vous devez préciser la catégorie de son statut (**art. 4-4bis ou Art 36**). Cette information est essentielle pour la cotisation retraite complémentaire.

Si votre salarié est titulaire d'un **contrat particulier**, vous devez le préciser en sélectionnant le type de contrat dans la liste proposée.

Si le type de contrat (ex : mandataire) ne se trouve pas dans cette liste, il peut s'agir d'un contrat non pris en charge par le TESA +. Nous vous invitons à vous rapprocher de **votre caisse de MSA** pour confirmation. Attention certains types de contrat nécessitent qu'une copie de celui-ci soit adressé à la MSA.

DUREE DU TRAVAIL

Pour calculer le pourcentage de temps de travail du salarié à temps partiel vous devez utiliser la formule suivante : (durée contractuelle du salarié x 100) / durée appliquée dans l'entreprise.

4) Le nombre de jours à indiquer pour le forfait est annuel.

L'embauche : contrat – CDD 2/5

MOTIF DE RECOURS
 Précisez le nom et la qualification de la personne remplacée. Précisez le nom de l'exploitant remplacé.
FIN DU CONTRAT
3 Attention : si vous cochez la case non renouvelable , le contrat de votre salarié ne pourra
aller au-delà de la durée minimale indiquée sur cet écran.
CONTRAT APPRENTISSAGE
4 Sélectionner le type de contrat d'apprentissage dans la liste déroulante, et précisez le pourcentage de rémunération. Ces informations sont indispensables au bon calcul des cotisations et exonération/réduction.

Exonérations : Demande d'exonérations - D'un travailleur - D'un demandeu	de cotisations patronales pour l'emploi : occasionnel * Oui O Non r d'emploi * Oui O Non	2	1	EXONERATIONS EMPLOYEUR A indiquer impérativement pour prétendre aux exonérations patronales TO/DE.
Eléments de rémunér * Salaire brut : Avantage en nature : Primes : Autres éléments de ré	ation	2 Recours à la modulation ou à l'annualisation : ○ ○ Oui Non € Rémunération à la tâche : ○ <td< td=""><td></td><td>ELEMENTS DE REMUNERATION La modulation ou annualisation permet de lisser sur la durée du contrat, ou sur l'année, les heures réellement effectuées, ainsi que la rémunération de votre salarié. La valeur réelle de l'avantage fourni doit être au moins égale au SMIC ou au salaire conventionnel. Le montant des avantages doit être précisé.</td></td<>		ELEMENTS DE REMUNERATION La modulation ou annualisation permet de lisser sur la durée du contrat, ou sur l'année, les heures réellement effectuées, ainsi que la rémunération de votre salarié. La valeur réelle de l'avantage fourni doit être au moins égale au SMIC ou au salaire conventionnel. Le montant des avantages doit être précisé.

4 Certains salariés peuvent être payés au moins 2 fois par mois : travailleurs à domicile, saisonniers, intermittents et temporaires.

L'embauche : contrat 2/5

1)

Amiante

Conditions	liées au	i poste de	e travail	prévues à l	'embauch	ie

Le salarié est-il exposé à un ou plusieurs risques mentionnés ci-dessous ?
Travail de nuit

Plomb	🔿 Oui 💿 Non
Agents cancérogènes, mutagènes, reprotoxiques 1A et 1B	🔿 Oui 💿 Non
Agents biologiques de groupe 2	🔾 Oui 💿 Non
Agents biologiques de groupe 3 et 4 (art. R 4 421-3 CT)	🔿 Oui 💿 Non
Champs électromagnétiques	🔿 Oui 💿 Non
Rayonnements ionisants	🔿 Oui 💿 Non
Risques hyperbare	🔿 Oui 💿 Non
Risque de chute lors des opérations de montage et de démontage d'échafaudages	🔿 Oui 💿 Non
Equipements de travail nécessitant une autorisation de conduite	🔿 Oui 💿 Non
Travaux nécessitant une habilitation électrique	🔿 Oui 💿 Non
Manutention inévitable > 55kg (homme)	🔿 Oui 💿 Non
Poste à risques déclaré par l'employeur (art. R, 717-16 IV CRPM)	Oui 💿 Non
Si oui	

Je confirme que mon salarié ne se trouve dans aucune de ces situations

SANTE SECURITE AU TRAVAIL

?

🔾 Oui 🔍 Non

 \checkmark

1 Vous devez déclarer les **risques spécifiques liés aux conditions de travail** et à la situation du salarié.

Ces données seront transmises au service de santé sécurité au travail de votre MSA et pourront potentiellement déclencher une visite médicale pour votre salarié.

2 Si le salarié n'est concerné par aucun risque, cette case doit être **cochée.**

		Clauses du contrat		
(1		Clauses particulières du contrat :		
		Nom et adresse de la caisse de retraite complémentaire :		
(2	2)	Nom et adresse de l'institution de prévoyance :	Γ	
		Annuler Précédent S	uivant	

CLAUSES DU CONTRAT

?

1) Cette zone de saisie manuelle vous permet de spécifier toute clause particulière du contrat pour affichage sur le contrat. Par exemple : attribution d'un logement, d'un véhicule, l'indemnisation de frais professionnels, tenue vestimentaire au regard de l'hygiène ou la sécurité, etc.

2 Coordonnées des caisses de retraite complémentaire et institutions de prévoyance sont des données obligatoires.

L'embauche : salarié 3/5

S	alarié								
U	es champs marqués d'un	* sont obligatoires							?
	Saisir un salar	ié							_
	Nom de naissand Date de naissand	ce: CD ce: 01/	D 01/1986	Pro	énom : méro de sécurité	sociale :	individu		
	C Sélection d'un	salarié parmi les s	alariés de v	otre entreprise					
	Vous pouvez effectu terminé depuis moi	uer une recherche ns de 18 mois ou	parmi les sa se terminan Annule	alariés de votre en t au plus dans 2 n r Précé	treprise. Les sal nois. dent s	lariés retenus Suivant	sont ceux a	yant un contra	at
R La te	echerche salarié a liste des salariés ayai arminés depuis moins d Rechercher un salari	nt été récemment sou e 18 mois, ou se tern á	us contrat dan: ninant au plus	s votre établissement dans 2 mois.	sont proposés. Le	es contrats retent	? us sont ceux		
1	Nom de naissance :	CDD		Prénom :					
C	Date de naissance :		Eiltrer	Numéro de sécur	ité sociale :				
	l iste des salariés de	l'entreprise	THUC	Linucci					
	Matricule	Nom Prénom	<u>Date</u> <u>de</u> naissance	<u>Emploi occu</u>	pé <u>Type d</u> contra	le <u>Date</u> at <u>d'entrée</u>	<u>Date</u> <u>de sortie</u>		
	0	COLUMN AND	02/01/1995 15/02/1995	TESTCDDREMPLAC		01/04/2025	30/04/2025 30/06/2025		

NOUVEAU SALARIE Non encore embauché dans votre établissement

Vous devez saisir à minima : Nom de naissance connu de l'état civil, séparé par des blancs en cas de nom composé, prénom usuel, date de naissance et numéro de sécurité social (votre salarié peut le retrouver sur sa carte vitale, ou l'attestation de droits MSA/CPAM si mineur sans carte vitale.)

RECHERCHE SALARIE Salarié déjà enregistré dans votre établissement

Si vous avez déjà embauché ce salarié, vous pouvez le retrouver dans la liste des salariés de l'entreprise et ne pas saisir à nouveau l'ensemble de ses informations d'état civil.
→ Le salarié n'a pu être identifié avec les critères indiqués, veuillez corriger votre saisie en cliquant sur précédent ou saisir son état civil complet.

	Salarié								
	Les champs marqués d'un * sont obligatoires								
	Etat civil								
	Nom :	MU		Prénom :		CDI			
	Nom d'usage :			Sexe :	*	● Masculin ○ Féminin			
	Date de naissance :	30/05/1974							
1	Numéro de sécurité sociale :			Commune de naissan	ce :	lille			
	Département de naissance :	059-NORD	~	Pays de naissance :	FRAN	CE 🗸			
	Nationalité :	FRANÇAISE	~						
	Informations compléme	ntaires							
2	Salarié domicilié fiscalement	à l'étranger :	* 0	Oui 🔍 Non					
2	Type titre de travail :					~			
	Numéro titre de travail :								
	Le salarié est dispensé de co	omplémentaire santé :	C	Oui 🔍 Non					

ETAT CIVIL

1

Numéro unique et personnel donné par l'INSEE à la déclaration d'état civil de naissance. Commence par 1 pour les hommes et par 2 pour les femmes.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

2 Un salarié peut être domicilié hors de France quel que soit sa nationalité (ex : s'il réside habituellement à l'étranger).

L'embauche : Service santé au travail et DOETH 3/5

Service santé au travail (SST)	
Le salarié :	
Pour son poste, a bénéficié d'un examen de santé au travail	🔿 Oui 💿 Non
Si oui, dans un délai de :	~
Avec Inaptitude ou Aménagement individuel (poste ou horaire de travail)	~
Est un salarié recruté pour une durée inférieure à 45 jours	★ Oui ●Non
Est un salarié recruté pour une durée égale ou supérieure à 45 jours	★ ● Oui ○ Non
Est un travailleur de moins de 18 ans affecté à des travaux règlementés	⊖Oui ●Non
Est travailleur de moins de 18 non affecté à des travaux règlementés	🔿 Oui 💿 Non
Est un travailleur handicapé	⊖Oui
Est un travailleur titulaire d'une pension d'invalidité	🔿 Oui 💿 Non
Est une femme enceinte, allaitante ou venant d'accoucher	⊖Oui ●Non
Je confirme que mon salarié ne se trouve dans aucune de ces situations	

Statut du bénéficiaire :	non concerné 🗸						
Cas de mise à disposition externe d'un ndividu de l'établissement :	Individu non-concerné	~					

SANTE AU TRAVAIL

Tout comme sur l'écran SECURITE AU TRAVAIL, vous devez déclarer les **risques spécifiques liés à la situation** du salarié.

Ces données seront transmises au service de santé sécurité au travail de votre MSA et pourront potentiellement déclencher une visite médicale pour votre salarié.

Certaines de ces données pourront aussi déterminer la présence, ou le calcul, de cotisations spécifiques telles que l'OETH.

DOETH

Cette rubrique vous permet de confirmer le statut de travailleur handicapé de votre salarié le cas échéant, ou son statut de salarié mis à disposition en cas de besoin.

Adresse du salarié

L'adresse du salarié est obligatoire. Elle peut être une adresse à l'étranger. Si vous hébergez le salarié noter cette information dans la zone complément d'adresse.

L'adresse ne peut pas être modifiée par ce service. Pour mise à jour de son adresse, le salarié peut en faire la demande à la MSA ou la modifier directement sur son espace privé du site internet de sa MSA après inscription (Service : Mon compte > Adresse).

Adresse personnelle du salarié

Numéro de la voie :	5	
Complément de numéro :	~	
Type de voie :	ANSE	
Nom de la voie :	du toit	
Complément d'adresse :		
Boîte postale :		
Lieu-dit :		
Code postal :	59000	
Commune :	lille	
Pays :	FRANCE	
	Annuler Drécédent Suivant	
	Annulei Precedent Sulvant	

NOTE IMPORTANTE

En cas de salarié inconnu : saisir obligatoirement l'adresse du salarié.

En cas de salarié identifié (déjà connu en MSA), l'adresse est affichée et non modifiable. En cas de modification d'adresse, le salarié doit impérativement se rapprocher de la MSA pour fournir les renseignements.

Votre Déclaration Préalable à l'Embauche est complète

Vous venez de renseigner la déclaration de CDI MU pour un Contrat à Durée Indéterminée qui prendra effet le 12/05/2025.

Vous pouvez :

1

- > Visualiser cette DPAE
- > Envoyer uniquement cette DPAE
- > Envoyer cette DPAE et créer un modèle de contrat sur la base de cette déclaration

Libellé pour ce modèle de contrat

> Saisir une autre DPAE ayant les mêmes éléments d'embauche et d'emploi

Toutes les déclarations d'embauches sont conservées au fur et à mesure de la saisie. Vous aurez la possibilité de les modifier ou de les supprimer ou de les envoyer depuis la page d'accueil de ce service. Seules les déclarations complètes peuvent être envoyées.

> Retour à l'accueil

NOTE IMPORTANTE

Pour rappel, la DPAE doit être envoyée à votre caisse de MSA dans les huit jours précédant l'embauche.

DECLARATION PREALABLE A L'EMBAUCHE

- 1 Avant d'envoyer l'embauche, vous pouvez conserver le contrat en modèle pour vos prochaines embauches.
- 2 Sur cet écran vous avez la possibilité de visualiser la DPAE pour vérifier les informations saisies, et enfin d'envoyer cette DPAE.
 - Si vous souhaitez conserver votre DPAE saisie en brouillon, il vous suffit à partir de cet écran de retourner à l'accueil du téléservice. Vous pourrez la retrouver plus tard dans l'onglet DPAE en attente.

Mes actions en attente

> DPAE TESA à envoyer

- > Volets Sociaux TESA à envoyer
- > Bulletins de Salaire à valider

Mes embauches et salaires

- > Saisir une déclaration préalable à l'embauche (DPAE)
- > Saisir les données sociales du bulletin de salaire
- > Les contrats TESA de mes salariés

Récapitulatif avant envoi

Vous trouverez sur cette page les DPAE conservées

Pour envoyer des déclarations, veuillez les sélectionner dans le tableau ci-dessous, cocher la case "Déclaration sur l'honneur puis cliquer sur le bouton "Envoyer".

Pour supprimer des Déclarations Préalables A l'Embauche, veuillez les sélectionner, puis cliquer sur le bouton "Supprimer".

Pour modifier les éléments de contrat de plusieurs DPAE, veuillez les sélectionner et cliquer sur le bouton "Modifier".

Pour visualiser 🙆 , modifier 🛃 , supprimer 🟢 une seule DPAE cliquer sur l'icône action de la ligne correspondante.

L'icône 2 vous permet de saisir une nouvelle DPAE avec les mêmes éléments d'embauche que celle de la ligne correspondante.

L'icône a de la colonne "Contrat de Travail" vous permet de visualiser le contrat de travail généré suite à la saisie de la DPAF

?

Important :

Pour chaque embauche, veuillez indiquer à chacun de vos salariés qu'il doit faire parvenir à la MSA:

- Un justificatif d'adresse.(Si l'adresse du salarié affichée est erronée)

- Un justificatif d'état civil, s'il n'a jamais été immatriculé au régime agricole

- Une copie de son titre de séjour, s'il est de nationalité étrangère



DPAE A ENVOYER

1 Ce lien vous permet d'accéder aux DPAE brouillons qui sont encore en attente d'envoi pour prise en compte par vote MSA.

RECAPITULATIF ET ENVOI DPAE

2 Après vérification de l'écran récapitulatif, vous devez cliquer sur ENVOYER pour faire parvenir votre DPAE à votre caisse de MSA.

NOTE IMPORTANTE

Sans envoi de la DPAE, l'embauche ne sera pas prise en compte par la MSA, vous vous exposer à des sanctions financières et pénales.

L'embauche : Validation 5/5



ACCUSE ENVOI DPAE

A partir de cet écran, confirmation vous est faite de l'envoi de votre DPAE.

DOCUMENTS EMBAUCHE

Vous pouvez désormais accéder aux différents documents à transmettre à votre salarié :

- DPAE : Déclaration Préalable à l'Embauche, document essentiel à l'embauche de votre salarié. Doit être conservée pendant 5 ans à compter de la date d'embauche.
- **A/R DPAE** : document attestant de la réception de la DPAE par votre caisse de MSA. Cet accusé peut être fourni comme preuve de conformité en cas de besoin.
- **Contrat de travail** : document à signer, et remettre obligatoirement au salarié après signature de sa part.

NOTE IMPORTANTE

Le **bouton JDMA** vous permet de donner votre **avis sur le service dans sa globalité**, il n'a pas vocation à transmettre des cas particuliers à votre caisse, si besoin merci de contacter directement votre caisse de MSA

Les contrats TESA de mes salariés

Mes actions en attente



Liste des contrats gérés en TESA

Les déclarations sont archivées durant 3 ans

Recherche des contrats TESA

Nom du Salarié :

ériode d'embauche : du

L'affichage est limité à 35 contrats.

- > Volets Sociaux TESA à envoyer
- > Bulletins de Salaire à valider

Mes embauches et salaires

- > Saisir une déclaration préalable à l'embauche (DPAE)
- > Saisir les données sociales du bulletin de salaire

CDD, éditer l'attestation Pôle Emploi, visualiser l'accusé de réception, les bulletins de salaire.

MU

Pour affiner le résultat, saisissez des critères de recherche. Pour revenir à l'état initial, cliquez sur le bouton Effacer.

○ Tous les statuts ● En cours ou clôturés depuis moins d'un mois ○ Clôturés ○ Sans embauche

> Les contrats TESA de mes salariés

CONTRAT

Via le menu TESA+, vous pouvez accéder directement aux différents contrats de l'établissement.

RECHERCHE CONTRAT

Possibilité de rechercher par nom, prénom du salarié, par période d'embauche ou par statut du contrat.

 2 Le résultat de recherche est limité à 35 contrats.
 Le résultat de recherche est découpé en plusieurs pages d'embauche.

Résultat de la recherche

Effacer

A partir de la sélection d'une DPAE, vous pouvez la déclarer sans embauche, réutiliser les éléments d'embauche et d'emploi, renouveler un

Prénom :

Rechercher

au

曽



CONTRAT

Par cet écran, vous avez possibilité de :

- Visualiser et imprimer les documents du contrat pour les remettre à votre salarié (action obligatoire pour la DPAE et le contrat de travail)
- Déclarer l'annulation du contrat par la sans embauche.
- Modifier les informations du contrat si besoin au cours de son exécution. Une aide en ligne est disponible lors de la saisie des modifications.

NOTE IMPORTANTE

Dans les cas de **dispense CFS** pour les contrats repris, l'employeur doit **modifier le contrat** du salarié en indiquant la dispense si l'information n'était pas indiquée à l'embauche (contrat trop ancien).



Le volet social

Le volet social : Accès

Mes actions en attente

- > DPAE TESA à envoyer
- > Volets Sociaux TESA à envoyer
- > Bulletins de Salaire à valider

Mes embauches et salaires

- > Saisir une déclaration préalable à l'embauche (DPAE)
- > Saisir les données sociales du bulletin de salaire
- Les contrats TESA de mes salariés

Contrat TESA

> Retour

VOLET SOCIAL

A l'issue de la période de paie, deux façons d'accéder à la saisie du volet social :

• Via le menu TESA+.

1

2

• Via la fiche du contrat TESA+.

NOTE IMPORTANTE

Le volet social permet de saisir les données nécessaires à l'élaboration du bulletin de salaire, à indiquer les éléments permettant la production de la facture et de connaître les données pour transmission aux partenaires. (DGFIP, organismes complémentaires...)

Le volet social : Saisir les données sociales du bulletin de salaire



DATE LIMITE DE SAISIE

Le volet social concernant un mois donné doit être envoyé avant 15h30 le 3 du mois suivant.

REPRISE CONTRAT HORS TESA

Lors de la saisie d'un volet social pour un contrat déjà existant avant l'adhésion au TESA + : vous devez impérativement passer par « Saisir les données sociales du bulletin de salaire » pour que le contrat remonte dans l'outil TESA +, vous ne devez pas faire de nouvelle embauche.

PERIODE

Le bulletin de salaire doit être impérativement validé sur une période avant de pouvoir saisir un volet social sur la période suivante. Une fois validé, celui-ci n'est plus modifiable.

Le volet social : informations générales 1/7

I - Informations généra	ales	
atoires		
	_	
400 - Entrep travaux agric	oles	
u salarié au 19/05/2025		
		né(e) le : 30/05/1974
5 ANSEDU TOIT 590	000 LILLE	
France		
SDFGHJ		
CDI		
12/05/2025		
10\$056492		
Non Cadre		
S: NON		
ont pas correctes, vous pouv	vez les modifier	via le service « Modification de contrat ».
stitution du bulletin de sala	ire	
	12/05/2025	
	31/05/2025	
	31/05/2025	₿
	Horaire 🗸]
	cheque	
	12/05/2025	
	I - Informations généra patoires 2400 - Entrep travaux agric: u salarié au 19/05/2025 5 ANSEDU TOIT 590 France SDFGHJ CDI 12/05/2025 10 S056492 Non Cadre S : NON ont pas correctes, vous pour stitution du bulletin de sala	I - Informations générales patoires 2400 - Entrep travaux agricoles u salarié au 19/05/2025 5 ANSEDU TOIT 59000 LILLE France SDFGHJ CDI 12/05/2025 10S056492 Non Cadre SS : NON ont pas correctes, vous pouvez les modifier stitution du bulletin de salaire 12/05/2025 31/05/2025 31/05/2025 31/05/2025 31/05/2025 31/05/2025 31/05/2025 31/05/2025 31/05/2025

Annuler

Suivant

INFORMATIONS DU BULLETIN DE SALAIRE

- 1 La période de paie est préremplie avec la date de fin du mois en cours.
- 2 La date de paie correspond à la date à laquelle est versé le salaire.
- 3 Pré-remplissage avec le code et le libellé de la convention collective renseignés à l'adhésion (obligatoire).

NOTE IMPORTANTE

Vérifier les informations générales du salarié afin de pouvoir les corriger avant envoi du volet social si nécessaire.

Le volet social : période d'activité 2/7

*ériode d'activité es chamos marqués d'un * sont obligatoires			
Informations générales du salarié au 19/05/2025			_
Employeur :	CORRECT MARKET		S
Salarié : Né le : 30/05/1974			
Emploi : SDFGHJ en CDI depuis le 12/05/2025			jou
le SMIC horaire brut est de 11.88 euros au 31/05/2025			-
Période d'activité			
		2	
Nombre de jours travaillés dans la période :	15 jours		
Nombre de jours d'absence non payée :	0 jours		
S'agit-il de la fin de contrat ? *	🔾 Oui 💿 Non		
Appuler	Drácádont Suivant		
FIN DE CONTRAT			
FIN DE CONTRAT			
FIN DE CONTRAT ériode d'activité s champs marqués d'un * sont obligatoires			
FIN DE CONTRAT ériode d'activité s champs marqués d'un * sont obligatoires Informations générales du salarié au 19/05/2025			
FIN DE CONTRAT ériode d'activité s champs marqués d'un * sont obligatoires Informations générales du salarié au 19/05/2025 imployeur :			
FIN DE CONTRAT ériode d'activité s champs marqués d'un * sont obligatoires Informations générales du salarié au 19/05/2025 Employeur : salarié : Né le : 30/05/1974			
FIN DE CONTRAT ériode d'activité s champs marqués d'un * sont obligatoires Informations générales du salarié au 19/05/2025 Employeur : Salarié : Né le : 30/05/1974 Emploi : SDFGHJ en CDI depuis le 12/05/2025			
FIN DE CONTRAT ériode d'activité s champs marqués d'un * sont obligatoires Informations générales du salarié au 19/05/2025 imployeur : salarié : Né le : 30/05/1974 imploi : SDFGHJ en CDI depuis le 12/05/2025 a SMIC horaire brut est de 11.88 euros au 31/05/2025			
FIN DE CONTRAT ériode d'activité s champs marqués d'un * sont obligatoires Informations générales du salarié au 19/05/2025 Employeur : Salarié : Né le : 30/05/1974 Emploi : SDFGHJ en CDI depuis le 12/05/2025 a SMIC horaire brut est de 11.88 euros au 31/05/2025			
FIN DE CONTRAT ériode d'activité s champs marqués d'un * sont obligatoires Informations générales du salarié au 19/05/2025 Employeur : Salarié : Né le : 30/05/1974 Emploi : SDFGHJ en CDI depuis le 12/05/2025 a SMIC horaire brut est de 11.88 euros au 31/05/2025 Période d'activité			
FIN DE CONTRAT ériode d'activité s champs marqués d'un * sont obligatoires Informations générales du salarié au 19/05/2025 imployeur : salarié : Né le : 30/05/1974 Emploi : SDFGHJ en CDI depuis le 12/05/2025 e SMIC horaire brut est de 11.88 euros au 31/05/2025 Période d'activité			
FIN DE CONTRAT ériode d'activité s champs marqués d'un * sont obligatoires Informations générales du salarié au 19/05/2025 Employeur : Salarié : Né le : 30/05/1974 Emploi : SDFGHJ en CDI depuis le 12/05/2025 e SMIC horaire brut est de 11.88 euros au 31/05/2025 Période d'activité Nombre de jours travaillés dans la période :		8	
FIN DE CONTRAT ériode d'activité s champs marqués d'un * sont obligatoires Informations générales du salarié au 19/05/2025 Employeur : Salarié : Né le : 30/05/1974 Emploi : SDFGHJ en CDI depuis le 12/05/2025 e SMIC horaire brut est de 11.88 euros au 31/05/2025 Période d'activité Iombre de jours travaillés dans la période : Jombre de jours d'absence non pavée :			
FIN DE CONTRAT ériode d'activité s champs marqués d'un * sont obligatoires Informations générales du salarié au 19/05/2025 Employeur : Salarié : Né le : 30/05/1974 Emploi : SDFGHJ en CDI depuis le 12/05/2025 e SMIC horaire brut est de 11.88 euros au 31/05/2025 Période d'activité Lombre de jours travaillés dans la période : Lombre de jours d'absence non payée :			

NOTE IMPORTANTE

Saisir dans la rubrique Période du contrat : le nombre de ours travaillés rémunérés et les jours d'absence non payés.

Ë
~
fessionnelle CSP.

Le volet social : Absences 3/7

bsences			? 🗵
Informations générales du salarié au 19/05/2025			
Employeur :			
Salarié : Né le : 30/05/1974			
Emploi : SDFGHJ en CDI depuis le 12/05/2025			
le SMIC horaire brut est de 11.88 euros au 31/05/2025			
Congés/Arrêts			
Saisissez les informations de la période de congés ou d'arrêt, à faire figure	er sur le prochain bulletir	n de paie de ce salarié.	
Cette saisie produira une ligne d'information sur le bulletin de salaire mais n'a a	ucune incidence sur les rér	nunérations ou les cotisatio	ns.
> Ajouter un congé payé			
> Ajouter un arrêt de travail			
> Ajouter une reprise suite à un arrêt de travail			
Suspensions			
Les suspensions de contrat sont à saisir via le service « Modification de c	ontrat » depuis la fiche c	ontrat ou directement dep	uis le menu internet.
Les suspensions saisies ce jour ne seront pas visibles.			
[Pas de période de suspension connue]			
Absences			
Saisissez la situation des périodes d'absence en jours à faire figurer sur le	e prochain bulletin de pai	e de ce salarié.	
Cette saisie n'a aucun impact sur les rémunérations et cotisations du bulletin de	salaire.		
Nature de l'absence	Pris période	Pris année	Solde fin de période
		[]	
·			
Annuler Précédent	Suivant		

ABSENCES

modifier alors présent.

Le TESA+ vous permet de renseigner les informations d'absence de votre salarié telles que : congés payés et légaux, arrêts de travail, etc... En cas de saisie déjà effectuée, la modification ou suppression des informations est possible via le bouton

Les champs marqués d'un [*] sont obligatoires	
Congé payé	
Type de congé	★ Conges payes classiques
Date début	20/05/2025
Date fin	23/05/2025
Nombre de jours	4.00

Ajouter un arrêt de travail Les champs marqués d'un [*] sont obligatoires						
Arrêt de travail						
Motif de l'arrêt	Maladie					
Date Début	20/05/2025					
Date Fin	23/05/2025					
Nombre de jours	4.00					
Subrogation *	⊖ oui ● non					
Date 1ère constatation	20/05/2025					
	Annuler Valider					

Le volet social : éléments de rémunérations 4/7

	Eléments de rémunérations (horaires)				-	
	Informations générales du salarié au 19/05/2025					
	Employee Salaré hé le 30/05/1974 Emploi SOFOIU en CDI depuis le 12/05/03/5 le SMC horare brut eit de 11.88 euros au 31/05/93/5	-				HEURES SUPPLEMENTAIRES ET
	Heures normales					
	Heares normales 1	Nombre	Terf housie	6		Indiquer les heures supplémentaires / complémentaires en centième (par exemple 0.25, 0.50, 0.75).
1	Hearen Supplémentairen / complémentairen				2)Indiquer les heures majorées en centième (par exemple
	E premières feures (HS1) Au deil des E premières feures (HS1)	Northere	Tass majori S.	Teef herain c		0.25, 0.50, 0.75). Les heures majorées ne sont pas des heures supplémentaires. Elles sont considérées comme des
	8 premières heures (HSJ)			e		heures normales.
	Au delà dei 8 premières haures (HS2)			e		Exemple : heures de nuit ou de dimanche, jusqu'à 35h.
	Heures Majonies	Marco Marco				
2	Treated magnines 1					
	Hauno magnisa 2					
	Deuter majorises 3			•		

Le volet social : rémunération à la tâche

Mes actions en attente

- > DPAE TESA à envoyer
- > Volets Sociaux TESA à envoyer
- > Bulletins de Salaire à valider

Mes embauches et salaires

- > Saisir une déclaration préalable à l'embauche (DPAE)
- > Saisir les données sociales du bulletin de salaire
- > Les contrats TESA de mes salariés

Mon compte employeur TESA

- > Informations d'adhésion
- > Gérer mes taux de cotisation
- > Membres de mon groupement d'employeurs
- > Tâches (pour les rémunérations à la tâche)
- > Registre Unique du Personnel
- > Supprimer un modèle de contrat
- > Gérer ma taxe d'apprentissage / déduction

Mes Documents

- > Recherche d'un document
- > Documents de cotisations

Ajout d'une tâche

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Nature de la tâche :	•		
Temps de réalisation estimé :	•	en centièmes d'heures (Exemple : 15 min = 0,25)	
Tarif unitaire :	*	€	
		Annuler Précédent Enregistrer	

GESTION DES TÂCHES

Dans le cas d'un Volet social dont la rémunération principale est à la tâche, il faut au préalable saisir les tâches via "Tâches (pour les rémunérations à la tâche)".

Gestion des tâches dans le cas de rémunération à la tâche

A partir de ce service, vous pouvez définir, créer, modifier et supprimer les tâches à réutiliser dans vos Déclarations Préalables A l'Embauche et les Bulletins de Salaire.

> Ajouter une tâche

Gestion des tâches dans le cas de rémunération à la tâche

A partir de ce service, vous pouvez définir, créer, modifier et supprimer les tâches à réutiliser dans vos Déclarations Préalables A l'Embauche et les Bulletins de Salaire.

> Ajouter une tâche

Liste des tâches									
Nature	<u>Temps de réalisation</u> <u>estimé (en h)</u>	<u>Tarif unitaire</u> (€)	Act	ion					
CUEILLETTE FRUIT	0.50	5.000	÷	T					
ELAGAGE FRUITIER	0.75	5.000	÷	÷					
ENTRETIEN ESPACE PAILLAGE	0.50	3.000	÷	m					

> Retour à l'accueil

léments non soumi	s à cotisation						
Ajouter un élément r	on soumis à cotisa	ations					
ompte déjà versé :		€					
Réductions							
Réductions Informations néces	saires pour le cal	lcul des réductio	ons de cotisation	s			
Réductions	saires pour le ca	lcul des réductio	ons de cotisation	s			2
Réductions Informations néces Montant du SMIC RD	saires pour le cal F (mensuel) retenu	Icul des réduction	ons de cotisation s réductions de co	s ptisations (€) :	1480.30	1	?
Réductions Informations néces Montant du SMIC RD (A renseigner aussi pour	saires pour le cal F (mensuel) retenu le salarié et/ou s	Icul des réduction pour le calcul de sorti en cours de mo	ons de cotisation s réductions de co	s otisations (€) : éré à la tâche)	1480.30	1	2
Réductions Informations néces Montant du SMIC RD (A renseigner aussi pour Attention : ce monta	saires pour le cal F (mensuel) retenu le salarié entré et/ou nt est indispensal	Icul des réduction pour le calcul de sorti en cours de mo ble pour le calcul	ons de cotisation s réductions de cr is, saisonnier, rémun des réductions de	s otisations (€) : éré à la tâche) e cotisations.	1480.30	1	?
Réductions Informations néces Montant du SMIC RD (A renseigner aussi pour Attention : ce monta	ssaires pour le cal F (mensuel) retenu le salarié entré et/ou s nt est indispensal	lcul des réduction pour le calcul de sorti en cours de mo ble pour le calcul	ons de cotisation s réductions de co is, saisonnier, rémun des réductions de	s otisations (€) : éré à la tâche) e cotisations.	1480.30	1	2

AUTRES ELEMENTS DE REMUNERATION

Pour ajouter des Eléments soumis ou non à Cotisation. *(Cf. Liste sur les pages suivantes)*

Les éléments saisis lors du mois précédent sont systématiquement repris dans ces 2 rubriques.

Il convient de les supprimer si elles ne sont pas à conserver pour le mois en cours.

REDUCTIONS

Pour les employeurs possédant un SIRET : cette donnée est automatiquement calculée, aucune déclaration n'est nécessaire.

Pour les employeurs sans SIRET :

Préciser les informations relatives au SMIC RDF pour bénéficier des réductions de cotisations

ELEMENTS SOUMIS A COTISATION

		TOP SOUMIS A L'IMPOT (A	
LIBELLE ELEMENT DE REMUNERATION	TOP SOL	JMIS A COTISATIONS INCLURE DANS LE NET	TAUX D'ABATTEMENT DE
	*	🗾 FISCAL) O/N .	
GRATIFICATION	0	0	98.250
REMUNERATION EXCLUSIVEMENT EN NATURE	0	N	
REMUNERATION DE L APPRENTI	0	0	98.250
COMPLEMENT DE REMUNERATION	0	0	98.250
ANCIENNETE	0	0	98.250
MONTANT A DEDUIRE POUR CONGES PAYES (A SAISIR EN -)	0	0	98.250
INDEMNITE CONGES PAYES	0	0	98.250
ABSENCE NON REMUNEREE (A SAISIR EN -)	0	0	98.250
INDEMNITE COMPENSATRICE CONGES PAYES FIN DE CDD (10%)	0	0	98.250
PRIME EXCEPTIONNELLE LIEE A L ACTIVITE AVEC PERIODE	0	0	98.250
PRIME LIEE A L ACTIVITE AVEC PERIODE DE RATTACH.	0	0	98.250
PRIME NON LIEE A LACTIVITE	0	0	98.250
PRIME LIEE AU RACHAT DES JOURS DE RTT AVEC PERIODE	0	0	98.250
PRIME RACHAT CET	0	0	98.250
AVANTAGE EN NATURE : REPAS	0	0	98.250
AVANTAGE EN NATURE : LOGEMENT	0	0	98.250
AVANTAGE EN NATURE : VEHICULE	0	0	98.250
AVANTAGE EN NATURE : NTIC	0	0	98.250
AVANTAGE EN NATURE : AUTRES	0	0	98.250
INDEMNITE LEGALE OU CONV. DE MISE A LA RETRAITE (NON EXONEREE)	0	0	98.250
INDEMNITE LEGALE OU CONV. DE DEPART A LA RETRAITE (NON EXONEREE)	0	0	98.250
INDEMNITE LEGALE FIN DE CDD OU MISSION	0	0	98.250
INDEMNITE COMPENSATRICE DE CONGES PAYES	0	0	98.250
INDEMNITE CONVENTIONNELLE SUPPLEMENTAIRE AUX LEGALES	0	0	98.250
INDEMNITE COMPENSATRICE DE PREAVIS NON EFFECTUE	0	0	98.250
INDEMNITE COMPENSATRICE DES DROITS ACQUIS EN CET	0	0	98.250
INDEMNITE COMPENSATRICE DE PREAVIS SUITE A AT OU MP	0	0	98.250
INDEMNITE FORFAITAIRE DE CONCILLIATION PRUD HOMALE	0	0	98.250
INDEMNITE LEGALE FIN DE CDD (10%)	0	0	98.250
INDEMNITE DE DEPART EN PRE-RETRAITE (HORS PLAN SOCIAL, NON EXONEREE)	0	0	100.000
INDEMNITE LEGALE OU CONV. DE DEPART A LA RETRAITE (NON EXONEREE)	0	0	98.250
INDEMNITE DE MISE A LA RETRAITE (PARTIE NON EXONEREE)	0	0	100.000
INDEMNITES JOURNALIERES BRUTES A DEDUIRE DU REVENU (A SAISIR EN -)	0	0	98.250
MONTANT A DEDUIRE POUR LA GARANTIE DU NET A PAYER SI IJ (A SAISIR EN -	0	0	98.250
MONTANT DES IJ COMPLEMENTAIRES (A SAISIR EN -)	0	0	98.250
AUTRES INDEMNITES SOUMISES A COTISATIONS	0	0	98.250
REMUNERATIONS CLASSIQUES	0	0	98.250

ELEMENTS NON SOUMIS A COTISATION

LIBELLE ELEMENT DE REMUNERATION	TOP SOUMIS A COTISATIONS	TOP SOUMIS A L'IMPOT (A INCLURE DANS LE NET FISCAL) O/N .	TAUX D'ABATTEMENT DE L'ASSIETTE CSG	TAUX DU FORFAIT SOCIAL 💌
PRIME EXCEPTIONNELLE POUVOIR ACHAT (HORS COT ET CONTRIB.)	N	Ν		
INDEMNITE INFLATION (HORS COT ET CONTRIB.)	N	N		
PARTICIPATION VERSEE Y COMPRIS SUPPLEMENT (IMPOTS + CSG)	N	0	98.250	
INTERESSEMENT VERSE Y COMPRIS SUPPLEMENT (IMPOTS ET CSG)	N	0	98.250	
PARTICIPATION AFFECTEE A UN PEE (<50 SALARIES) (SOUMIS A CSG)	N	N	100.000	
INTERESSEMENT AFFECTE A UN PEE (<50 SALARIES) (SOUMIS A CSG)	N	N	100.000	
ABONDEMENT AU PLAN EPARGNE ENTREPRISE (<50 SAL.) (PEE - SOUMIS A CSG)	N	N	100.000	
ABONDEMENT AU PLAN EPARGNE INTERENTREPRISES (<50 SAL.)(PEI-SOUMIS CSG)	N	N	100.000	
ABONDEMENT PLAN EPARGNE LA RETRAITE COLLECTIF (<50 SAL)(PERCO : CSG)	N	N	100.000	
INDEMNITE SPECIFIQUE DE RUPTURE CONVENTIONNELLE	N	N		20.000
INDEMNITE LEGALE DE LICENCIEMENT	N	N	100.000	20.000
DOMMAGES ET INTERETS DUS A UN CDD OU PENDANT PERIODE ESSAI	N	N	100.000	20.000
INDEMNITE TRANSACTIONNELLE	N	N	100.000	20.000
INDEMNITE DE DEPART EN PRE-RETRAITE (PLAN SOCIAL, EXONEREE)	N	N		
INDEMNITE DE DEPART EN RETRAITE (PLAN SOCIAL, EXONEREE)	N	N		
INDEMNITE DE MISE A LA RETRAITE (PARTIE EXONEREE)	N	N		
INDEMNITES JOURNALIERES NETTES	N	N		
AUTRES VERSEMENTS SOUMIS A CSG CRDS, FORF. SOC.	N	N	100.000	20.000
AUTRES DEDUCTIONS SOUMISES A CSG ET FS (A SAISIR EN -)	N	N	100.000	20.000
AUTRES VERSEMENTS SOUMIS A CGS CRDS	N	N	100.000	
CHOMAGE PARTIEL	N	0	98.250	
CHOMAGE PARTIEL APPRENTI	N	0	98.250	
AUTRES VERSEMENTS HORS COT ET CONTRIB.	N	N		
AIDE DE L ETAT AUX TRAVAILLEURS HANDICAPES (HORS BS)	N	N		
MEDAILLE DU TRAVAIL	N	N		
VERSEMENT SANTE	N	0	100.000	8.000
PARTICIPATION EMPLOYEUR A LA CFS (PP)	N	0	100.000	8.000

Les champs marqués d'un	•
Autros álómonte e	D'après les informations connues de TESA, l'estimation de l'Indemnité de fin de
Autres elements s	contrat est de 455.61 Euros calculée sur la base de 10% de la rémunération totale
Sauf exception, les r	du contrat TESA (2278.05 Euros). Si vous souhaitez que ce montant soit reporté cliquez sur ok, sinon cliquez sur annuler et saisissez vous-même le montant. Pour
Date de début de ratta	plus d'information sur le calcul des indemnités en fin de contrat, reportez vous aux
	sites gouvernementaux ou a raide en ligne.
Date de fin de rattach	
Tune de rémunératio	OK Annuler
Type de l'enfanciane	
Montant :	*
	Annutar The Validar
	Annuler Valider
	Annuter Valider

INDEMNITE FIN DE CONTRAT

Le service TESA + calcule pour vous le montant de l'indemnité de fin de contrat, vous pouvez malgré tout saisir ce montant manuellement si le résultat ne vous convient pas.

NOTE IMPORTANTE

En cas de **contrat débuté avant l'adhésion** au TESA + : la proposition de montant ne prend en compte que la période de contrat en TESA +

Le volet social : Cotisations complémentaires et rectification 5/7

Cotisations complémentaires	
Informations générales du salarié au 19/05/2025	
Employeur :	
Salarié : Né le : 30/05/1974	
Emploi : SDFGHJ en CDI depuis le 12/05/2025	
le SMIC horaire brut est de 11.88 euros au 31/05/2025	
Informations de base de la rémunération	/
Rémunération brute soumis à cotisations : 1008.00 €	
Plafond de sécurité sociale : 3925.00 €	
Rectification sur périodes précédentes	
> Ajouter une rectification sur une période précédente	
Annuler Précédent Suivant	
Saisir une rectification de cotisation sur une période précédente	
Les chamos marqués d'un * sont obligatoires	
Indiquer la valeur à ajouter ou à soustraire pour cette cotisation.	
Date de début : *	
Date de fin : *	
Nom de la cotisation : * Sélectionnez la cotisation à rectifier V	
Montant part salarié : *	
Montant part patronale : *	
Annuler Valider	

Cotisations complémentaires à faire apparaître sur le volet social

Les cotisations sélectionnées apparaitront sur le volet social en cours et seront reprises sur les suivants

Pour modifier la présence ou les valeurs d'une cotisation pour l'ensemble des volets sociaux à venir, veuillez utiliser le lien Gérer mes taux de cotisation sur la page d'accueil du service.

Présente sur le Volet social	Nom de la cotisation
	PREVOYANCE AA
	TEST THEO
	TEST JEREM AXA
	тото
	TITI
	TNRSCRUTATEURR45
	TNR SCRU
	COMPLEMENTAIRE SANTE
Précédent	Valider

CHOIX DES COTISATIONS

Cotisations indiquées dans la gestion des taux, sélectionnée par défaut. A décocher, si vous ne souhaitez pas qu'elle apparaisse sur le bulletin de salaire en cliquant sur le pictogramme Action.

RECTIFICATION

Ce lien vous ouvre l'écran de saisie d'une rectification. Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le **Manuel Utilisateur rectifications de rémunération** disponibles sur nos sites msa.fr et tesa.msa.fr

Le volet social : récapitulatif avant envoi 6/7

Employeur :	and the second second	And the second sec						
Activité :	2400 - Entrep travaux	agricoles						
Salarié :		Né le : 30/05/1974						
Emploi :	SDFGHJ	En :	CDI					
Date d'entrée :	12/05/2025	Date d'ancienneté :	12/05/2025					
Contrat :	10 \$056492	Echelon/coef :						
Convention IDCC :	CONVENTION D'ENT	REPRISE INDEPENDANTE OU TEXTE	EASSIMILE NON PRECISE					
Adresse :	5 ANSEDU TOIT 5900	5 ANSEDU TOIT 59000 LILLE						
Domiciliation fiscale :	France							
Période de naie :	Du 12/05/2025 au 31/0	15/2025						
Date de paie :	31/05/2025							
Nb de jours travaillés :	15 jours	Nb jours absence non pavé	ée : 0 iours					
Etat du contrat :	En cours	Motif de rupture :	Aucun					
Mode de réglement :	cheque							
Acompte déjà versé :	Aucun							
Absences :								
Congés payés :	du 20/05/2025 au 23/0	05/2025 soit 4.00 jours : Conges payes	classiques					
Arrêt de travail :	du 26/05/2025 au 27/0	05/2025 soit 2.00 jours : Maladie						
	Eléments de rémun	érations soumis à cotisations						
N	ature	Nombre / Base	Montant €					
Heures normales 1		84.(00 1008.00					
Cotisations sai	sies Trancl	nes Base€ %part Mor salarié sa	ntant € % part Montant € part Patronale Patronale					
TOTAL			0.00 0.00					
* Déclaration sur l'honne	eur (1)							
Je certifie exacts les éléments déc	larés et avoir pris connaissanc	e des devoirs et obligations sur les cono	ditions générales d'utilisation.					
> Visualiser les conditions gén	érales d'utilisation							

RECAPITULATIF AVANT ENVOI

1 Certifier l'exactitude des informations. Après avoir déclaré sur l'honneur et cliqué sur envoyer, réception d'un accusé d'envoi.

2 Si vous ne souhaitez pas valider le volet social de suite, il est possible de le « Continuer plus tard » via l'action "Volets Sociaux à envoyer"

NOTE IMPORTANTE

Après envoi, les bulletins de salaire sont calculés en cours de journée de 8h à 16h30 du lundi au vendredi les jours ouvrés

Si votre Volet Social ne donne pas lieu à une validation de votre part à la date limite de validation, celui-ci sera automatiquement, et en l'état, transformé en Bulletin de salaire et inclus dans la DSN mensuelle TESA+

Accusé d'envoi

Nous avons bien reçu votre volet social pour l'établissement : le 19/05/2025 à 13:53

L'envoi a été référencé sous le numéro : . Les bulletins de salaire correspondant seront disponibles prochainement en accédant à la rubrique "Bulletin de salaire à valider"

Volet social envoyé								
<u>N° VS</u>	<u>N° Contrat</u>	<u>Nom</u> <u>Prénom</u>	<u>Début</u> <u>période de</u> <u>paie</u>	<u>Fin période</u> <u>de paie</u>	<u>Date de paie</u>	Volet Social		
81, 10, 20, 20, 20, 20, 20	10.00.000 - 10.000.000		12/05/2025	31/05/2025	31/05/2025	2		

Vous recevrez dans quelques instants une confirmation de cet envoi à l'adresse email :

Vous pouvez :

> Saisir un volet social



ACCUSE ENVOI

Une fois le VS envoyé vous avez l'écran accusé d'envoi ci-contre, accompagné d'une confirmation envoyée par mail.

Le bulletin de salaire

Le Bulletin de salaire : accès

Mes actions en attente

- > DPAE TESA à envoyer
 > Volets Sociaux TESA à envoyer
 - Bulletins de Salaire à valider
- Liste des bulletins de salaire à valider
- Un volet social peut être modifié tant que le bulletin de salaire n'est pas validé.

 <u>Attention :</u> Sans validation de votre part, les bulletins de salaire brouillon seront automatiquement validés en fin o période.

		Bulletins of	le salaire à val	ider			
	<u>Nº Contrat</u>	<u>Nom</u> <u>Prénom</u>	<u>Début</u> <u>période de</u> <u>paie</u>	<u>Fin période</u> <u>de paie</u>	<u>Date de paie</u>	Volet Social	Bullet Salaii
100		No.	11/06/2024	30/06/2024	30/06/2024		En cours
		10010-008	22/04/2025	30/04/2025	30/04/2025	÷	
		LANCES BALL	01/12/2024	31/12/2024	31/12/2024		En cours
		COLUMN NO. 1	01/03/2019	31/03/2019	02/04/2019	3	En cours
		-	12/05/2025	31/05/2025	31/05/2025	\smile	En cours
		-	25/03/2025	31/03/2025	31/03/2025		En cours
		1017 000304.0	01/07/2024	31/07/2024	31/07/2024		En cours
		CONTRACTOR OF THE OWNER OWNER OF THE OWNER OWNER OWNER OF THE OWNER OWNER OWNER OWNE OWNE OWNE OWNE OWNER OWNE OWNE OWNE OWNER OWNE OWNE OWNE OWNE OWNE OWNE OWNE OWNE	04/03/2025	31/03/2025	31/03/2025		En cours
		SUITING SUITING	04/03/2025	31/03/2025	31/03/2025		En cours
		TOTA BACKBORNE	25/03/2025	31/03/2025	31/03/2025		En
			04/03/2025	31/03/2025	31/03/2025	÷	(1) (1)
		MAXAGER AND TAXABLE	22/04/2025	30/04/2025	30/04/2025		En cours

* Déclaration sur l'honneur

Je certifie exacts les éléments déclarés et avoir pris connaissance des devoirs et obligations sur les conditions générales d'utilisation.

Valider

4

> Retour à l'accuei

> Visualiser les conditions générales d'utilisation

BULLETIN DE SALAIRE A VALIDER

3

Une fois le volet social envoyé, le bulletin de salaire (BS) est calculé par votre MSA et le BS Brouillon est disponible dans Mes actions en attente

LISTE DES BULLETINS DE SALAIRE A VALIDER

)Pour **consulter et vérifier** le bulletin de salaire Brouillon.

Si à la vérification du bulletin de salaire brouillon, vous constatez des erreurs, vous avez la possibilité de rejouer le volet social et de modifier votre saisie.

Dans ce cas, le bulletin de salaire brouillon initial sera annulé.

Après vérification du BS brouillon, sélectionner et valider le bulletin de salaire pour le récupérer en instantané.

NOTE IMPORTANTE

Vous devez valider les bulletins de salaire un par un Les bulletins de salaire que vous n'avez pas validé au 03 du mois suivant le seront automatiquement (traitement de la DSN). Il suffit de valider la liste pour récupérer le bulletin de salaire en PDF.

Le Bulletin de salaire : modifier un volet social pour recalcul du bulletin de salaire

Liste des bulletins de salaire à valider

Un volet social peut être modifié tant que le bulletin de salaire n'est pas validé.

<u>Attention</u> Sans validation de votre part, les bulletins de salaire brouillon seront automatiquement validés en fin de période.

	and the second	Début	and the second s		THE PARTY OF	-
N° Contrat	Nom Prénom	période de paie	Lin période de paie	Date de paie	Volet Social	Bulleti Solaire
States and succession.	Conception of the local division of the loca	11/06/2024	30/06/2024	30/06/2024		En
		22/04/2025	30/04/2025	30/04/2025	•	2
					(1)	
					\bigcirc	
onfirmation						
Attention : La modification d'un	volet social entraine l'annu	ulation du bulletin de	e salaire associé.	$\overline{(}$		
Attention : La modification d'un Un nouvel envoi du volet social	volet social entraine l'annu sera nécessaire afin d'obte	ulation du bulletin de enir à nouveau le bu	e salaire associé. Iletin de salaire.	2)	
Attention : La modification d'un Un nouvel envoi du volet social	volet social entraine l'annu sera nécessaire afin d'obte Hui transmis le 28/09/2017 se	ulation du bulletin de enir à nouveau le bu ous le n° 83_VS_2017	e salaire associé. Iletin de salaire. 0928_49 pour la pé	2) au 30/09/201	7
Attention : La modification d'un Un nouvel envoi du volet social	volet social entraine l'annu sera nécessaire afin d'obte dui transmis le 28/09/2017 se	ulation du bulletin de enir à nouveau le bu ous le nº 83_VS_2017	e salaire associé. Iletin de salaire. 0928_49 pour la pé	2 riode du 01/09/2017	au 30/09/201	7

MODIFICATION VOLET SOCIAL

Si lors de la vérification vous constatez une erreur dans le bulletin de salaire, il vous est possible de le modifier en cliquant sur le bouton.

Le Volet social s'ouvrira et vous pourrez en reprendre la saisie. Une fois celle-ci effectuée, un écran de confirmation s'ouvrira qu'il vous suffira de valider pour que le nouveau bulletin de salaire soit calculé et soit affiché **en remplacement de l'ancien** dans la liste des bulletins de salaire à valider.

<u>N° Contrat</u>	Nom Prénom	<u>Début</u> période de paie	<u>Fin période</u> <u>de paie</u>	<u>Date de paie</u>	Bulletin salaire	Attest. pôle emploi	Certif. fin contrat			
10S049		01/09/2017	30/09/2017	30/09/2017						
105049		01/09/2017	30/09/2017	30/09/2017						
10S049		01/09/2017	30/09/2017	30/09/2017						

ACCUSE ENVOI BULLETIN

Une fois les bulletins de salaire en attente validés, une fenêtre d'accusé d'envoi s'ouvre et vous permet de vérifier dans la liste des bulletins de salaire validés que l'ensemble de vos bulletins s'y trouvent.

Vous pouvez également les visualiser via le bouton de la colonne "Bulletin salaire".

NOTE IMPORTANTE

Dans une démarche gouvernementale de simplification des bulletins de salaire, des modifications ont été apportées en 2024 sur le bulletin TESA. Ainsi, vous n'y visualiserez plus les **parts patronales** qui sont désormais uniquement affichées sur le **récapitulatif de cotisation**.

Les documents disponibles



NOTE IMPORTANTE

Si vous n'êtes pas un Particulier Employeur, le libellé FACTURE vous dirige vers vos anciennes factures. Pour rappel, la MSA ne vous fournit plus de facture depuis le 1er janvier 2024 mais un récapitulatif de cotisations.

Recherche Documents Les champs marqués d'un * sont obligatoires Cet écran permet de rechercher les documents TESA Sélectionner la nature du document . electionner la nature du doc ADHESION TESA > Retour à l'accueil AR DPAE ATTESTATION POLE EMPLOI AVENANT BULLETIN DE SALAIRE le Protection des Donnéel CERTIFICAT FIN DE CONTRAT roit d'accès, de rectification et, éventuellement, d'ef concernent. Pour exercer CONTRAT élégué à la protection des données - MSA Marne Ar DPAE DPAE SANS EMBAUCHE FACTURE Déclaration d'accessibilité RECAPITULATIF MENSUEL TAXE D APPRENTISSAGE

RECHERCHE DOCUMENTS

La recherche de documents se fait via les 2 liens cicontre.

Le premier lien vous permettra d'accéder à l'ensemble des documents du contrat, en filtrant sur le document recherché.

Aux documents liés à votre appel de cotisation, comme les bulletins de salaire ou votre récapitulatif de cotisations.

Les documents disponibles : Registre Unique du Personnel 1/2

Mes embauches et salaires

- Saisir une déclaration préalable à l'embauche (DPAE)
- > Saisir les données sociales du bulletin de salaire
- Les contrats TESA de mes salariés

Mon compte employeur TESA Informations d'adhésion Gérer mes taux de cotisation Tâches (pour les rémunérations à la tâche) Registre Unique du Personnel

> Supprimer un modèle de contrat

Gestion du RUP

Si vous cliquez sur Rechercher, il sera affiché la liste des salariés qui ont fait l'objet d'une ou plusieurs Déclarations Préalables à l'Embauche par Internet.

A partir de cette liste, vous pouvez sélectionner la situation du salarié à modifier en cliquant sur le n° TESA

Pour optimiser votre recherche, vous pouvez sélectionner le nom et/ou la date de naissance du salarié recherché ce qui permet d'afficher les seuls salariés dont les éléments connus se rapprochent de votre sélection.

> Editez le RUP

Nom

Vous pouvez également classer ce tableau à votre convenance en cliquant sur les titres de colonnes.

Rechercher

Résultats

1234 >									
Déclaré le	<u>№ TESA</u>	<u>Nom Prénom</u> Nationalité	<u>Né(e) le</u> Sexe	Date d'entrée Heure	Date de sortie	Sans embauche	Nature de contrat Emploi occupé	Titre de travail	Modifier
22/09/2018	10Q422115	ľ.	28/11/1996 Masculin	24/09/2018 08:00	21/12/2018	N	CDD-TP OUVRIER ESPACE VERT	N	2
01/09/2018	10Q412940		10/03/1993 Masculin	03/09/2018 08:00	30/11/2018	N	CDD ESPACES VERTS	N	
11/07/2018	10Q355568		13/12/1995 Masculin	12/07/2018 08:00	31/12/2018	N	CDD ESPACE VERT	N	
18/06/2018	10Q352638		14/10/1996 Masculin	18/06/2018 08:00	17/08/2018	N	CDD	N	

Date de naissance

1 FICHE CONTRAT

Le lien "les contrats TESA de me salariés" vous permet d'accéder à l'ensemble des documents de votre salarié, mais également aux liens :

- de modification du contrat
- De saisi du volet social

2) GESTION DU RUP

Le lien Registre unique du personnel vous permet d'accéder à la liste de l'ensemble de vos salariés en cours ou sortis.

Vous pouvez via ce lien en éditer la liste, et également modifier.

Correction du RUP									
Les champs marqués d'un * sont obligatoires									
Déclaration d'embauche :									
N° TESA : 10\$000004	Date d'entrée : 29/11/2024								
Date déclaration : 26/11/2024	Heure d'entrée : 12:00								
Nom : LAVOINE	Prénom : MARC								
Nationalité : FRANÇAISE	Sexe : O Masculin O Féminin								
Date de naissance :									
Nature du contrat : CDI	Temps partiel de : %								
Emploi occupé : TESTEUR	Contrat particulier :								
Titre de travail :									
Type titre travail :	~								
Numéro :									
Date de sortie :									
Annuler Précé	dent Valider								

MODIFICATION DU RUP

En cas de modification d'informations d'état civil de votre salarié, vous pouvez le signaler via cet écran pour mise à jour sur les prochains documents de contrats de celui-ci.

Si les informations que vous souhaitez modifier ne se trouvent pas sur cet écran, vous devez vous rapprocher de votre caisse de MSA.



Groupement d'employeurs

Groupement d'employeurs : saisie d'une embauche

	Etablissement déclaré :		
	Activité (Code APE) / (Unité de gestion) : 2110 / prolongement act. cult. spéc. / 02 / UG POUR NOUVEAU TESA V		IDENTIFICATION EMPLOYEUR
	Etes-vous un groupement d'employeurs de remplacement ? * Oui ONon		Vous devez préciser sur quel établissement du groupement le
	Embauche		salarié est embauché, ainsi que l'activité à laquelle il prendr
	* Nature : * Date : # Heure :		part.
	Annuler Suivant		
Lie	ux de travail		
	> Ajouter un lieu d'exée	cution	
	Annuler Précédent Suivant		
(2 Lieux de travail > Ajouter un lieu d'exécution	2	IDENTIFICATION LIEU DE TRAVAIL
	Lieux d'exécution du contrat		
	Code Postal Commune Action 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE Image: Champagne Champagn		Vous devez préciser le lieu de travail de votre salarié, ainsi que les conditions de déplacements auxquelles votre salarié
	Mesures destinées à limiter les déplacements du salarié		sera confronté dans l'exercice de son contrat.
	Nombre maximal de déplacements journaliers :		En tant que groupement, vetre salarié neut aveir plusieurs
	Trajet maximal journalier : 50 en kms 120 en temps (min)		lieux de travail, il est important de déclarer l'exhaustivité de
	Autres mesures : aucune		ces lieux.
	Annuler Précédent Suivant		

Groupement d'employeurs : saisie d'un volet social – Informations générales

3



VOLET SOCIAL

- Vous devez préciser obligatoirement si votre groupement employeur est un groupement de remplacement ou non.
- 2 Vous devez cocher les cotisations complémentaires à faire apparaître sur le bulletin de salaire. Ces cotisations proposées le seront en fonction de votre saisie effectuée dans l'écran Gérer mes taux.
 - Si votre salarié travaille dans plusieurs lieux différents, il vous faut indiquer la répartition de son temps de travail sur chacun des lieux.



Particularités des apprentis
Particularités des apprentis : saisie d'une embauche

es champs marqués d'un [*] sont ob	ligatoires		
Emploi			
			?
Qualité du nouvel embauché :		Apprenti si empl. inscrit rm ou < 11 sal.	
Emploi occupé :		apprenti	
Code catégorie socio-professi	onnelle :	Ouvriers agricoles sans spécialisation particulière	~
Secteur professionnel :		Entrepreneur de travaux agricoles ou mandataire	
Convention collective :		N030 - Ccn abattoir, atelier découpe condition.volaille du 20/06/73	
Si autre convention applicable	au salarié :		
Coefficient hiérarchique :	Aucun	Autre coefficient :	
Nature du personnel			2
	0.0.1		
Personnel administratif :	 Our Non 		
Cadre ou assimilé :	Oui	Si cadre, catégorie:	
	Non		
Contrat particulier :	🖲 Oui	Contrat d'apprentissage	
·	○ Non		
Contrat d'apprenties	age		
			?
Type de contrat d'appren	tissage :	✓ % de rémunéra	ation :
	_		

EMBAUCHE APPRENTI

Vous devez préciser la situation de votre entreprise, à savoir si vous employez plus ou moins de 11 salariés, et si vous êtes ou non inscrit au répertoire des métiers.

Le contrat apprentissage étant un contrat particulier, il est nécessaire de le préciser dans la nature du personnel.

Vous devez indiquer le type de contrat en fonction de sa durée et du niveau d'étude de votre apprenti, ainsi que le pourcentage de rémunération, afin d'avoir un bulletin de salaire adéquat avec sa situation.

NOTE IMPORTANTE

Le remplissage des 3 blocs précédents doit être correct. Des contrôles bloquants seront affichés pour vous guider si des zones ne sont pas, ou mal, renseignées.

Particularités des apprentis : reprise d'un contrat « apprenti » lors de l'ouverture au TESA

	Liste des contrats pour lesqu	els un volet social p	eut étre	a satist. 🔛			all in	
\bigcirc	Recherche des salarié	dent au contrat pour	leque	vous souhaitez etabli	r un bulles	n de salaire.		
(1)	Nom du salarié :	apprenti		Date de nais	ssance :			8
\smile	L'affichage est limité a Pour affiner le résultat	aux 35 contrats les p L saisissez des critère	lus réo Is de re	ents oberche. Pour revenir	à l'état init	ial, cliquez sur	le bouton Ef	facer.
	Résultats de la recher	che :	Em	icer Recherche	2			
	N <u>* TESA</u> Embauche	Immatriculation	81 AFS	Nom Prénom	Nature du contrat	Date d'embauche	Période de pale de pale dernier volet	Saisir Un Volet Social
	78320191017105053605	0248000339811	2110	APPRENTI SIX-	CDD	01/10/2019	Matt	8
		0248000339929	2110	APPRENTI JOHN	CDD	01/05/2019	Next	8
	78320190724105053248	0248000339510	2110	APPRENTI HUTTERIX7EPOSX	CDD	01/01/2019	Du 014000040	En
	78320171206105049966	0248000337209	2110	APPRENTI-SEPT	CDD	01/12/2017	0-01103017	63
firmation	ı de la reprise d'	un contrat e	n Ti	Annuler			_	
firmation ez trouver nations ne	t de la reprise d' ci-dessous les éléme sont pas correctes, u	un contrat e nts du contrat o tilsez le servici	n TI que vi e de r	Annuler ESA pus venez de séi modification de co	lectionne ontrat ap	ir. Si certain rès l'avoir r	es epris en 1	esa.
firmation ez trouver nations ne mployeur	de la reprise d' ci-dessous les éléme sont pas correctes, u :	un contrat e nts du contrat o tilisez le servici	n TI que vi e de r	Annuler SA ous venez de sé modification de co	lectionne ontrat ap	ir. Si certain rès l'avoir r	es epris en 1	esa.
firmation ez trouver nations ne mployeur entifiant :	t <mark>de la reprise</mark> d' ci-dessous les éléme sont pas correctes, u :	un contrat e nts du contrat o tilisez le service	an Ti que vi e de r	Annuler ESA pus venez de sél modification de co	lectionne ontrat ap	r. Si certain rès l'avoir r	es epris en 1	esa 🤇
Firmation ez trouver nations ne mployeur intifiant : irresse	t de la reprise d' ci-dessous les éléme sont pas correctes, u :	un contrat e nts du contrat o tilisez le servic	ue vi ue de r	Annuler SA ous venez de sé modification de cr	lectionne ontrat ap	ir. Si certain rès l'avoir r	es epris en 1	esa 🤇
firmation ez trouver nations ne nployeur ntifiant : resse tivité : 2110	de la reprise d' ci-dessous les éléme sont pas correctes, u :) - Prolongement a	un contrat e nts du contrat o tilisez le service ct. cult. spéc.	an Ti que vi e de r	Annuler ESA ous venez de sél modification de co	lectionne ontrat ap	ir. Si certain rès l'avoir r	es epris en T	esa 🤇
irmation ez trouver nations ne nployeur ntifiant : resse tivité : 2110 slarié :	de la reprise d' ci-dessous les éléme sont pas correctes, u :) - Prolongement a	un contrat e nts du contrat e tilisez le servici ct. cult. spèc.	un TI que vi e de r	Annuler ESA ous venez de séi modification de co	lectionne ontrat ap	r. Si certain rès l'avoir r	es epris en 1	esa (
firmation ez trouver nations ne nployeur ntifiant : iresse tivité : 2110 elarié : ntifiant :	n de la reprise d' ci-dessous les éléme sont pas correctes, u :) - Prolongement a Appr	un contrat e nts du contrat q tilisez le servici ct. cult. spéc. renti John (11)	ue vi que vi e de r	Arrowier ESA ous venez de sé modification de cr	lectionne ontrat ap	ir. Si certain rès l'avoir r	es epris en 1	ESA
firmation ez trouver ations ne nployeur ntifiant : iresse alarié : ntifiant : iresse ;	n de la reprise d' ci-dessous les éléme sont pas correctes, u : D - Prolongement a Appr	un contrat e nts du contrat e tilisez le servic ct. cult. spéc. renti John (11/	ue vi que vi e de r	Annuler ESA ous venez de sé modification de co	lectionne ontrat ap	r. Si certain rès l'avoir r	es epris en 1	esa (
irmation ez trouver nations ne nployeur ntifiant : resse tivité : 2110 starié : ntifiant : resse : miciliation f	a de la reprise d' ci-dessous les éléme sont pas correctes, u : 0 - Prolongement a Appr iscale : France	un contrat e nts du contrat e tilisez le servici ct. cult. spèc. renti John (11/	un TI que v e de r	Annuler ESA ous venez de sél modification de co	lectionne ontrat ap	r. Si certain rès l'avoir r	es epris en 1	ESA (
irmation ez trouver nations ne nployeur ntifiant : resse tivité : 2110 ilarié : ntifiant : resse : miciliation f ontrat :	a de la reprise d' ci-dessous les éléme sont pas correctes, u : 0 - Prolongement a Appr liscale : France	un contrat e nts du contrat e tilisez le servici ct. cult. spéc. renti John (11)	ue vi que vi e de r	Annuler ESA ous venez de sé modification de co	lectionne ontrat ap	r. Si certain rès l'avoir r	es epris en 1	ESA.
irmation ez trouver astions ne nployeur ntifiant : resse stivité : 2110 slarié : ntifiant : resse : miciliation f ontrat : férence : R	a de la reprise d' ci-dessous les éléme sont pas correctes, u : 0 - Prolongement a Appr liscale : France	un contrat e nts du contrat e tilisez le service ct. cult. spéc. renti John (11) en CDD à co	e de r 103/20	Annuler ESA ous venez de sél modification de co	lectionne ontrat ap	r. Si certain rès l'avoir r	es epris en 1	ESA (

CONFIRMATION REPRISE CONTRAT APPRENTI

Après adhésion au TESA+, vous devez informer votre caisse de MSA de votre souhait de passer votre apprenti en gestion via ce service.

Une fois que votre caisse MSA a pris en compte et traité votre demande, le contrat de votre apprenti sera visible dans l'écran d'accès à la saisie du volet social. Avant de pouvoir commencer le volet social, il vous faut cliquer sur l'icône pour confirmer la reprise.



Au début de la saisie du volet social, un écran apparaît pour vous permettre de vérifier les données reprises et ainsi informer votre MSA si les informations sont erronées.



FICHE CONTRAT

Une fois l'écran de reprise validé, le contrat de l'apprenti est désormais visible depuis « **Les contrats TESA de mes salariés** » avec un N° de TESA.

Vous pouvez par cet écran accéder à la saisie du volet social pour établir le bulletin de salaire de votre apprenti.

Particularités des apprentis : saisie d'un volet social

Informations pour la constitution du bulle Début de période de paie :	etin de salaire	1	
Fin de période de paie : Date de paie : Type de rémunération : Mode de règlement : Date d'ancienneté du salarié : Convention IDCC :	31/05/2019 13/05/2019 Horaire 1 virament 01/05/2019 1206 Convention collective nationale des detaillants, detaillants-fabricants et artisans de la confiserie, chocolaterie, biscuiterie	1	REMUNERATION APPRENTI Pour votre apprenti vous devez renseigner le type de rémunération « Horaire » disponible dans le menu déroulant
Etes-vous un groupement employeur de rempla	er Sulvant	2	La rémunération de l'apprenti est forfaitaire : elle doit être renseignée depuis « Fléments soumis à cotisation »
→ Pour un apprenti, saisissez "rémunération de Eléments de rémunérations (horair	: l'apprenti" dans autres éléments soumis à cotisations au lieu des heures normales et majorées. <mark>CS)</mark>		
Heures majorées 3 : Eléments soumis à cotisation	%€		

?

> Ajouter un élément soumis à cotisations

2

Eléments non soumis à cotisation

> Ajouter un élément non soumis à cotisations

Particularités des apprentis : saisie d'un volet social

Autres éléments soumis à cot	sations :			
Sauf exception, les revenus sont so	umis à cotisations sociales, à	CSG/CRDS et à	limpôt :	
Date de début de rattachement :	01/05/2019			
Date de fin de rattachement :	31/05/2019			
Type de rémunération :	Remuneration de l'apprei	nti		
Montant :	500.00			
	Annuler	Valider		
	Annuler	Valider		
éments soumis à cotisation	Annuler	Valider		
êments soumis à cotisation	Annuler Montant (5)	Valider s Date début rattachement	Date fin rattachement	Actions

REMUNERATION APPRENTI

2

Sélectionner « **Rémunération de l'apprenti** » et saisissez le montant forfaitaire

NOTE IMPORTANTE

Les éléments saisis apparaitront systématiquement le mois suivant. Si la rémunération de l'apprenti change, il conviendra de modifier cette ligne via le bouton d'action "modifier".